



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

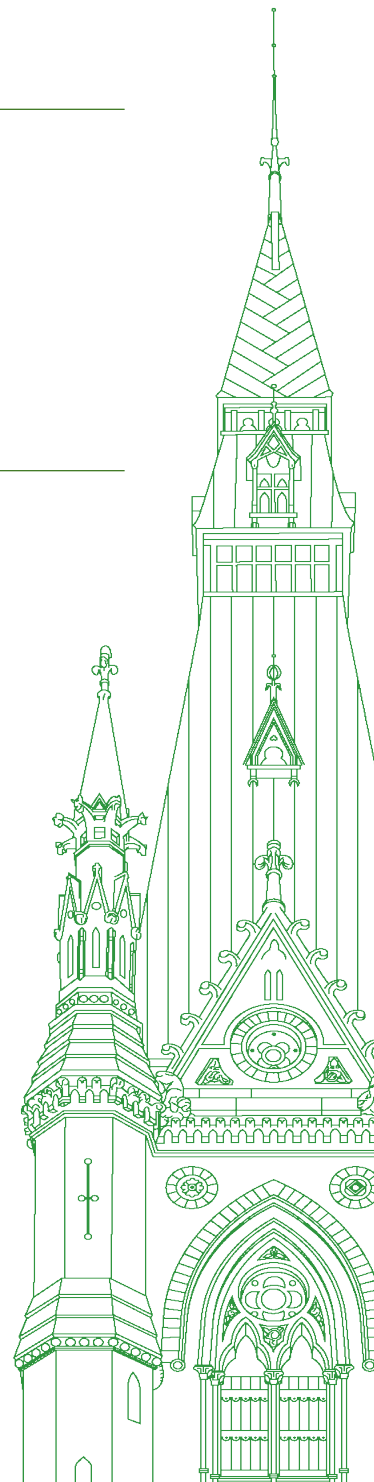
Comité permanent du patrimoine canadien

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 016

Le mercredi 26 novembre 2025

Présidente : Lisa Hepfner



Comité permanent du patrimoine canadien

Le mercredi 26 novembre 2025

• (1630)

[Traduction]

La présidente (Lisa Hepfner (Hamilton Mountain, Lib.)): La séance est ouverte. Bienvenue à la 16^e réunion du Comité permanent du patrimoine canadien.

Avant de commencer, je demanderais à tous les participants en personne de lire les directives qui sont inscrites sur les cartes mises à jour sur la table devant vous. Ces mesures ont été mises en place pour aider à prévenir les incidents acoustiques et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris nos inter-prètes. Vous remarquerez qu'un code QR se trouve sur la carte. Il renvoie à une courte vidéo de sensibilisation, au besoin.

Conformément à la motion de régie interne adoptée par le Comité, je peux confirmer que tous les témoins ont effectué les tests de connexion requis avant la réunion.

Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mercredi 5 novembre 2025, le Comité se réunit pour examiner les effets des influenceurs et des contenus des réseaux sociaux sur les enfants et les adolescents.

Aujourd'hui, nous accueillons Natalie Coulter. Elle est professeure agrégée aux Études de la communication et des médias à l'Université York. Holly Wood, coordonnatrice de la recherche et du plaidoyer, de Defend Dignity, se joint à nous par vidéoconférence. Également des nôtres par vidéoconférence, Naomi Holland d'Escalate the Conservation. Sur place, d'HabitoMédias, nous accueillons Kathryn Ann Hill, directrice générale, et Matthew Johnson, directeur de l'éducation. Soyez les bienvenus. Enfin, Humberto Carolo, chef de la direction de Ruban blanc, se joint lui aussi à nous par vidéoconférence.

Bienvenue à tous. Chaque organisation dispose de cinq minutes pour faire une déclaration liminaire. Nous commencerons par Natalie Coulter.

Vous avez la parole pendant cinq minutes.

Natalie Coulter (professeure agrégée, Études de la communication et des médias, Université York (à titre personnel)): Merci beaucoup de m'accueillir aujourd'hui.

Depuis 8 à 10 ans déjà, je réfléchis aux liens profonds entre les jeunes et leur monde numérique. Les effets de l'exposition des enfants et des adolescents au contenu en ligne constituent une question cruciale, surtout en cette période de grands changements sur le Web, alors que nous passons à un environnement centré sur l'intelligence artificielle et à un métavers en pleine évolution.

J'ai d'abord quelques points à soulever.

Il est extrêmement difficile de séparer les jeunes enfants et les adolescents de leur culture en ligne. L'idée que l'espace numérique sépare la vie réelle de la vie en ligne, de la vie numérique, est aujourd'hui obsolète. Les enfants sont imbriqués dans le monde numérique, de sorte que toute solution fondée sur l'abstinence, comme éteindre les appareils ou empêcher les jeunes d'accéder aux réseaux sociaux, n'est pas vraiment une option viable.

Le deuxième point que je veux soulever, c'est qu'Internet améliore la vie des enfants de bien des façons. C'est un espace de lien social, de communauté, de jeu, de plaisir et d'information. Beaucoup de recherches le confirment. Par exemple, beaucoup de jeunes LGBTQ voient les réseaux sociaux comme une véritable bouée de sauvetage pour leur identité au sein de diverses communautés. Toutefois, il est évident que, dans ce contexte, nous devons nous assurer que les enfants ont des expériences sûres, productives et éthiques sur les réseaux sociaux.

Contrairement à ce que l'on peut voir dans d'autres formes de médias, les influenceurs sont souvent des jeunes. Ils viennent souvent des mêmes communautés que leurs jeunes abonnés, ce qui leur donne une certaine authenticité et une certaine crédibilité aux yeux des jeunes utilisateurs. Souvent, les jeunes peuvent développer des relations parasociales, c'est-à-dire qu'ils ont l'impression que ces influenceurs sont leurs amis ou qu'ils ont des liens avec eux, alors ils leur accordent une grande confiance et beaucoup de leur temps.

Comme vous le savez, les médias sociaux sont conçus pour capter l'attention de l'utilisateur de sorte qu'il fasse défiler du contenu le plus longtemps possible. Pour ce faire, les médias sociaux ont accès à une énorme quantité de données grâce auxquelles ils amènent les utilisateurs à faire défiler du contenu et à troller sans cesse; ils peuvent ajuster les algorithmes en temps réel pour s'en assurer. Les médias sociaux comprennent toutes sortes de fonctions envahissantes du genre, qui sont intégrées dès leur conception pour capter l'attention des utilisateurs. Les jeunes et les enfants sont donc extrêmement désavantagés. Franchement, nous le sommes tous. Je suis persuadée que tout le monde ici connaît le principe du défilement incessant. Le problème, c'est que nous n'avons pas accès aux mêmes ressources que les médias sociaux.

Tout cela m'amène à réfléchir à l'incidence des influenceurs sur les jeunes.

Premièrement, ils ont une énorme influence sur la façon dont les jeunes passent leur temps. Beaucoup de jeunes — comme nous, probablement — ont de la difficulté à gérer leur utilisation des réseaux sociaux. L'Organisation mondiale de la santé a récemment sondé 280 000 jeunes âgés de 10 à 15 ans et a constaté que plus d'un adolescent sur 10 affirme avoir de la difficulté à gérer son utilisation des réseaux sociaux et éprouver un état de manque quand il ne les utilise pas. Je pense que ce phénomène ne fait que croître.

Parallèlement, un sondage mené aux États-Unis a révélé que 51 % des adolescents consacrent au moins 4 heures par jour à divers réseaux sociaux. Il y a peu d'information sur les jeunes enfants qui les utilisent, parce qu'ils ne sont pas censés être sur les réseaux sociaux, même si nous savons qu'ils y sont sous forme de contenu ou qu'ils ont un compte; il n'y a pas beaucoup d'information sur les jeunes.

Le fait qu'il n'y a jamais de temps mort et que les enfants font constamment défiler du contenu a une incidence énorme sur leur santé. Des recherches ont révélé que le rendement scolaire est inférieur et que cela a souvent une incidence sur le sommeil des jeunes, en plus de bien d'autres répercussions sur leur santé et leur bien-être.

L'autre aspect dont j'ai parlé est celui de la confiance. Les jeunes font énormément confiance aux influenceurs, mais ces influenceurs, comme nous le savons, ne sont pas réglementés et n'ont souvent pas de qualifications. Nous pouvons vraiment nous inquiéter des habitudes à long terme des jeunes sur les réseaux sociaux quand ils obtiennent de l'information provenant de ces influenceurs et qu'elle est fondée sur un contenu non réglementé, contrairement aux sources traditionnelles avec lesquelles bon nombre d'entre nous ont grandi, sources qui disposent d'une infrastructure professionnelle comme la vérification des faits, des professionnels des médias qualifiés, etc.

Cette confiance accrue a bien des conséquences. D'abord, il y a une plus grande diffusion de la désinformation, ce qui a d'énormes répercussions sur les jeunes. La diffusion de fausses informations sur la santé, la politique et les questions sociales mène à une désinformation généralisée. Parmi les exemples récents, mentionnons le renforcement de normes irréalistes en matière de beauté ou de mode de vie. Nous savons que les influenceurs éditent ces images qui semblent authentiques, mais qui sont très travaillées, ce qui peut entraîner de l'insatisfaction, une comparaison de soi négative et peut-être une baisse de l'estime de soi. Il y a aussi la promotion de produits malsains, nocifs ou dangereux comme les pilules amaigrissantes, les thés de détoxification et toute une gamme de produits qui ne sont pas approuvés.

• (1635)

Le deuxième effet de la confiance, c'est l'énorme potentiel de radicalisation des jeunes. Nous le voyons clairement avec la popularité croissante d'influenceurs comme Andrew Tate, qui radicalisent actuellement les jeunes garçons pour en faire des misogynes extrémistes. L'incidence sur les jeunes est profonde — sur ceux qui ont été radicalisés, mais aussi sur l'ensemble de la culture des jeunes. Les recherches actuelles montrent que cela a une incidence à la fois sur le milieu scolaire et sur la vie professionnelle des enseignantes. Beaucoup d'enseignantes ont de la difficulté à enseigner à ces garçons misogynes.

Enfin, partout dans le monde, l'exposition des enfants à des messages haineux et à des images violentes en ligne suscite des préoccupations. Évidemment, cela a une incidence sur leur bien-être, mais aussi sur leur interprétation de leurs droits. Une étude récente de l'UNICEF a révélé qu'à l'échelle mondiale, il y a une forte augmentation de ce phénomène. L'exposition à ce contenu peut se traduire par des problèmes de santé mentale, mais elle peut aussi contribuer à perpétuer le racisme, la haine et une misogynie plus ancrée.

Mon dernier point concerne le manque de confidentialité dans la collecte de données par les entreprises de médias sociaux. Nous en savons très peu sur la destination des données collectées et sur ce qui en sera fait à long terme. Je pense qu'il est très important de s'intéresser à cet aspect. Si ces renseignements peuvent être achetés et vendus à des tiers et se retrouver dans de nombreux espaces différents, en particulier s'ils sont rassemblés dans des outils d'intelligence artificielle prédictive, que se passera-t-il pour l'enfant au cours de sa vie? Pensons, par exemple, à un outil d'intelligence artificielle prédictive conçu pour les admissions à l'université, les compagnies d'assurance ou les services aux employés qui a accès aux données sur tout le parcours de vie d'un adulte depuis l'enfance. L'incidence d'une telle possibilité sur les jeunes au cours de leur vie suscite de graves préoccupations à bien des égards.

Les enfants ont le droit de bénéficier d'une expérience en ligne sûre, productive, diversifiée et éthique, et pourtant nous savons aussi que les réseaux sociaux que nos jeunes utilisent et sur lesquels ils passent tant de temps n'ont pas été créés pour les jeunes et n'ont pas été créés en tenant compte de leurs besoins et de leurs intérêts. En fin de compte, je pense que les gouvernements, les médias et le public doivent exiger que les entreprises de technologie respectent l'acceptabilité sociale et qu'elles assument leur responsabilité sociale et d'entreprise, c'est-à-dire créer une expérience en ligne qui est amusante, productive, sûre, diversifiée et éthique.

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant passer à Holly Wood, de Defend Dignity, qui se joint à nous par vidéoconférence.

Allez-y. Vous avez cinq minutes.

Holly Wood (coordonnatrice de la recherche et du plaidoyer, Defend Dignity): Merci.

Bonjour. Je m'appelle Holly Wood. Je suis coordonnatrice de la recherche et du plaidoyer à Defend Dignity, un organisme national fondé en 2010 et destiné à mettre fin à l'exploitation sexuelle au Canada. Depuis 2015, nous avons un fonds de soutien aux survivants qui aide financièrement les personnes victimes d'exploitation sexuelle. Nous militons activement auprès de tous les ordres de gouvernement et nous sensibilisons le public.

Dans le cadre de ma déclaration liminaire, je veux aborder trois points très importants concernant les effets des influenceurs et du contenu des réseaux sociaux sur les enfants et les adolescents.

Mon premier point porte sur la façon dont nous avons laissé les influenceurs devenir des éducateurs non réglementés pour les enfants canadiens. Les influenceurs et le contenu qu'ils publient enseignent des choses liées à l'apparence, à l'identité, à la beauté idéalisée et aux valeurs, le tout sans formation pédagogique ni normes strictes et avec une surveillance très limitée, voire aucune. Les influenceurs affichent une variété de contenus, allant du maquillage à la promotion de filtres faciaux, en passant par les routines beauté pour adultes et les danses très sexualisées, toutes des choses qui sont inculquées à des enfants d'à peine 10 ou 12 ans, qui les adoptent. Cela peut sembler bénin, mais des recherches indiquent que ce contenu influe profondément sur le développement de l'identité et augmente la vulnérabilité, en particulier à l'exploitation sexuelle.

Deuxième point: les algorithmes en ligne sont devenus, en quelque sorte, des parents. Les enfants passent jusqu'à sept ou huit heures par jour en ligne et font du défilement morbide sur Instagram, TikTok et Snapchat; ils sont ainsi façonnés par les algorithmes des géants du Web plutôt que par les parents, les enseignants et les communautés. À première vue, les algorithmes peuvent sembler inoffensifs, car ils suggèrent du contenu lié aux intérêts de l'enfant quand il navigue en ligne, mais, si on y regarde de plus près, les algorithmes enseignent à nos enfants les valeurs, les normes d'apparence, les indices de popularité et les normes sociales. Les algorithmes ne tiennent pas compte de l'âge approprié, de la sécurité ou de la santé mentale. L'algorithme n'est pas notre ami, et il ne peut certainement pas remplacer les parents et les communautés, qui, dans les grandes étapes de la vie, sont les guides les plus précieux de nos enfants.

Maintenant, tant les parents que les gouvernements doivent remplir leur rôle. C'est mon dernier point. Les parents jonglent déjà avec l'horaire des écoles, la préparation des repas, l'horaire des activités sportives, la garde des enfants, les paiements hypothécaires, les factures de chauffage, les rendez-vous chez le dentiste et leur propre santé mentale. Oui, certaines familles subissent un stress énorme, mais même les parents organisés, attentifs et qui font tout ce qu'il faut n'arrivent pas à suivre les géants du Web. Ce n'est pas une question d'effort: c'est la réalité. Aucun parent ne peut déjouer des algorithmes qui valent des milliards de dollars et qui sont conçus pour attirer nos enfants et retenir leur attention. C'est irréaliste, et j'irais même jusqu'à dire que c'est impossible. J'espère que tous les parents présents à cette réunion du Comité seront d'accord avec moi là-dessus.

Aucune autre question n'est traitée de cette façon. Nous ne demandons pas aux parents de réglementer eux-mêmes l'alcool ou le tabac pour les mineurs. Nous ne nous attendons pas à ce qu'ils fixent l'âge du droit de vote ou à ce qu'ils décident quand un enfant peut conduire. Le gouvernement établit ces règles, car protéger nos enfants, c'est protéger tout le monde. Pourquoi les géants du Web feraient-ils exception? Pourquoi laisserions-nous les parents se débrouiller seuls face à eux? Le monde dans lequel nos enfants grandissent est plus dangereux et plus compliqué que jamais, et il n'y a pas de manuel parental qui vous prépare à cela. Bien que je comprenne que le gouvernement s'investisse dans la prévention et qu'il l'appuie, nous devons éliminer le fardeau injuste imposé aux parents qui doivent tout enseigner à leurs enfants.

Par conséquent, je soutiens que, pour que les meilleurs efforts des parents soient suffisants, les gouvernements doivent établir des garde-fous. Nous avons besoin de lois et de politiques qui protègent nos enfants, mais nous avons aussi besoin de lois et de politiques qui mettent l'accent sur l'importance de la parentalité dans le fonctionnement de nos enfants.

J'ai deux suggestions.

D'abord, nous avons besoin de politiques et de lois qui protègent nos enfants. Les projets de loi du Sénat comme le projet de loi S-209, ou toute autre mesure législative connexe à la Chambre des communes, sont un excellent exemple de ce dont nous avons besoin. Certains pays, que l'on pense à la Norvège et au Danemark, ont pris des mesures plus affirmées en imposant des limites strictes à l'accès des enfants aux réseaux sociaux et aux appareils intelligents jusqu'à ce qu'ils atteignent un âge plus approprié.

Comme ma collègue Val Caldwell l'a souligné lors de notre présentation en Saskatchewan la semaine dernière, les enfants n'ont

pas besoin d'un téléphone cellulaire avec appareil photo. À 10 ans, ils n'ont pas besoin d'Instagram ou de TikTok. Oui, les contrôles parentaux peuvent aider, mais les enfants sont astucieux. Ils trouvent souvent un moyen de contourner ces contrôles, et les parents ne savent peut-être même pas comment les utiliser correctement. Voilà pourquoi nous ne pouvons pas compter uniquement sur les parents. Nous avons besoin de lois et de règlements qui établissent des limites claires afin que tous les enfants bénéficient de la même protection.

Ensuite, nous avons besoin que notre gouvernement encourage les influenceurs à publier du contenu positif adapté à l'âge, et nous devons retirer tous les créateurs de contenu qui ne le font pas, ou nous devons ajouter des contrôles d'âge à certaines applications qui exigent la permission des parents pour accéder à du contenu préjudiciable ou suggestif. Nous avons besoin de politiques qui protègent les enfants et de politiques qui soutiennent les parents dans la tâche la plus importante qui soit: élever leurs enfants.

● (1640)

Merci à tous les parlementaires qui continuent de sonner l'alarme sur des questions qui touchent profondément l'enfance, et merci de travailler si fort pour la protéger.

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à Naomi Holland, également en vidéo-conférence, d'Escalate the Conversation.

Bienvenue. Vous avez cinq minutes, à partir de maintenant.

Naomi Holland (fondatrice, Escalate the Conversation): Merci, madame la présidente, et merci aux membres du Comité.

Des taux sans précédent de dépression et de troubles alimentaires, une montée en flèche des visites aux urgences pour automutilation, des surdoses de drogues achetées sur les réseaux sociaux, et des suicides et décès causés par des défis viraux font partie des préjudices scientifiquement prouvés de l'utilisation des réseaux sociaux. Aujourd'hui, je vais souligner trois préjudices causés aux préadolescentes et aux adolescentes par les réseaux sociaux et les influenceurs. Je vais me concentrer sur les filles parce que, selon les recherches, elles utilisent davantage les réseaux sociaux que les garçons et y sont plus vulnérables.

Le premier préjudice, la quête de « J'aime », crée une dépendance. De nos jours, de nombreuses filles s'efforcent non pas à vivre des expériences, mais à se mettre en scène afin d'obtenir des « J'aime » et de rehausser leur statut en ligne. Le système de renforcement intermittent des réseaux sociaux, ou les notifications, tire parti de ce désir. Conçues à dessein pour créer une dépendance, les applications tirent parti du cerveau en développement des adolescentes, attachant les filles à leur téléphone, qu'elles consultent sans cesse à des fins d'affirmation et d'approbation.

Permettez-moi de vous donner un exemple. Supposons que vous êtes une fille de 12 ans. Il y a quelques années, le défi de la planche est devenu viral. Les filles ont rapidement découvert que si elles plaçaient l'appareil photo à un certain angle devant elles, elles pourraient obtenir plus de mentions « J'aime » et grimper dans l'échelle des algorithmes. Très rapidement, les filles ont appris que ne pas porter de soutien-gorge entraînerait une augmentation encore plus spectaculaire des réponses. Malgré les commentaires cruels et les demandes inappropriées d'hommes adultes, le cerveau enregistre les notifications rouges et libère de la dopamine, ce qui lui signale de recommencer, encore et encore.

Un deuxième préjudice sur les réseaux sociaux est l'exposition courante à du contenu sexuellement explicite. L'importance et la fréquence du contenu hypersexualisé désensibilisent les filles et contribuent à une tendance préoccupante où 25 % des enfants considèrent comme normal l'envoi de nus. Le partage de nus ou de matériel autogénéré d'exploitation sexuelle d'enfants ouvre la porte à la cyberintimidation, à l'extorsion sexuelle, à la traite de personnes à des fins sexuelles et à l'exploitation sexuelle, ainsi qu'à une pléthore de tourments émotionnels et mentaux.

Ces deux comportements, le cycle de la dépendance à la dopamine et la sexualisation des enfants, créent l'écosystème idéal pour un autre préjudice qui gagne du terrain sur les réseaux sociaux: OnlyFans. OnlyFans est un réseau social pornographisé avec un système de renforcement monétaire intermittent. En théorie, toute personne de plus de 18 ans peut créer et vendre des abonnements à sa propre chaîne pornographique. N'importe qui œuvrant auprès des jeunes aujourd'hui vous dira qu'il est courant d'entendre des filles dire: « Les diplômes, c'est pour les filles moches », ce qui sous-entend qu'à l'âge de 18 ans, elles prévoient devenir des créatrices de contenu OnlyFans — un terme plus exact serait « productrices de pornographie ».

Quel est le rapport avec les réseaux sociaux? D'un point de vue stratégique, OnlyFans n'a pas de barre de recherche. Personne ne peut se connecter à OnlyFans et trouver son producteur de pornographie préféré sans un lien direct. Dans ce cas, où vont les 4,6 millions de producteurs de pornographie pour commercialiser et normaliser la production et la consommation de pornographie, puis faire du recrutement? Ils vont sur les réseaux sociaux. OnlyFans et les agences clandestines d'OnlyFans alimentent une culture d'exploitation sur les réseaux sociaux, où ils font énergiquement la promotion du mirage de la liberté, de la richesse et de la pleine maîtrise de sa vie, tout en conditionnant une génération à idéaliser le travail du sexe.

Pour être claire, les créateurs de contenu ne produisent pas seulement de la pornographie. Beaucoup sont dans le commerce du sexe. La petite minorité qui fait de l'argent normalise et glorifie ouvertement le travail du sexe tout en gommant et en minimisant de façon insidieuse ses nombreux préjudices. Sur tous les médias sociaux — en particulier Instagram, TikTok, Snap et YouTube —, les influenceurs d'OnlyFans ont des centaines de millions d'abonnés. Beaucoup sont des filles mineures qui les idolâtrèrent, suivent leurs conseils sur la mode et reproduisent leurs danses mignonnes sur TikTok. Des filles mineures envoient même des vidéos de candidature dans l'espoir d'être invitées dans cette communauté d'émancipation des femmes. Tous ces comportements de conditionnement prédateur sont promus et normalisés sur les réseaux sociaux.

Qu'il s'agisse du cerveau en développement des adolescents ou encore des parents, personne n'a la moindre chance contre les prédateurs experts, contre les ignobles applications et algorithmes conçus par des neuroscientifiques, ni contre les tactiques de conditionnement d'une industrie du sexe multimilliardaire. Le gouvernement canadien doit intercéder rapidement pour protéger les enfants.

Merci.

• (1645)

La présidente: Nous avons droit à des témoignages fort troublants jusqu'à maintenant.

Je vous remercie.

La parole est maintenant à HabiloMédias. Madame Hill, monsieur Johnson, je ne sais pas si vous partagez votre temps, mais vous avez cinq minutes en tout.

Kathryn Ann Hill (directrice générale, HabiloMédias): Merci, madame la présidente, et merci aux membres du Comité.

Je m'appelle Kathryn Hill. Je suis la directrice générale d'HabiloMédias, ou MediaSmarts. Nous sommes un organisme de bienfaisance enregistré. Nous sommes le centre canadien de littératie numérique et d'éducation aux médias. Je suis accompagnée de notre directeur de l'éducation, Matthew Johnson. Il donnera une partie de cet exposé et il répondra avec moi à vos questions.

Je vais vous parler un peu de nous. HabiloMédias mène des recherches et élabore des ressources éducatives sur les jeunes, les médias et la technologie depuis près de 30 ans. Nous avons été fondés en 1996 et nous préconisons une approche axée sur les habitudes médiatiques conscientes et positives afin que tous les Canadiens, et surtout les jeunes, acquièrent les compétences nécessaires à leur épanouissement à l'ère numérique.

Dans ce domaine complexe où il y a de nombreuses idées et opinions contradictoires, nous sommes guidés par les données probantes, ce qui étaye notre approche, notre élaboration de contenu et nos commentaires.

• (1650)

Matthew Johnson (directeur de l'éducation, HabiloMédias): La recherche a montré que certaines habitudes d'utilisation des réseaux sociaux sont constamment liées aux préjudices, comme la comparaison sociale et le déplacement d'activités essentielles comme le sommeil. Cependant, les données montrent que les réseaux sociaux ne sont pas intrinsèquement mauvais pour les jeunes. Ils offrent également des avantages importants comme les liens sociaux, l'éducation et l'expression de soi.

La façon dont nous utilisons les réseaux sociaux est importante. Les chercheurs ont constaté que les activités comme le textage, l'affichage ou la communication avec autrui sont associés à un bien-être positif et à des liens sociaux, tandis que l'utilisation passive, comme le défilement de fils d'actualité ou la consultation de profils, est associée à des niveaux plus élevés de solitude et de bien-être négatif. Les jeunes qui ont l'impression de contrôler leur utilisation des réseaux sociaux signalent également un meilleur bien-être mental. À l'inverse, s'ils se sentent dépendants des réseaux sociaux, ils se sentent pires après en avoir fait usage. Si les jeunes entendent constamment dire qu'ils sont accros aux réseaux sociaux ou aux appareils numériques, cela peut devenir une prédiction autoréalisatrice. Stimuler l'auto-efficacité, c'est-à-dire l'impression de pouvoir utiliser les réseaux sociaux à son propre avantage, permet d'obtenir de meilleurs résultats en aidant les gens à considérer leur utilisation comme significative. Pour ce faire, nous devons sensibiliser les jeunes pour qu'ils se sentent habilités à prendre le contrôle de leurs habitudes numériques.

Les influenceurs sont en quelque sorte un microcosme des risques des réseaux sociaux pour les jeunes. Les jeunes forment souvent des liens parasociaux avec des influenceurs, ce qui peut avoir une incidence sur leur image de soi. Ils peuvent aussi considérer les messages des influenceurs comme les conseils personnels d'un ami. Les influenceurs peuvent promouvoir des images corporelles irréalistes et diffuser de la désinformation en matière de santé, comme de faux traitements.

En ce qui concerne la publicité, même si la divulgation des relations des influenceurs avec les commanditaires est importante, les données montrent que le simple fait de savoir qu'un message est en fait du contenu commandité ne garantit pas que les jeunes feront preuve d'un plus grand jugement critique.

Pour remédier aux risques numériques comme ceux associés aux influenceurs, nous devons prendre des mesures pour donner aux jeunes les moyens de les gérer plutôt que de constamment essayer de les éviter complètement. Pour ce faire, nous devons reconnaître que la plupart des jeunes ont des sentiments mitigés par rapport aux réseaux sociaux et à la technologie numérique, et reconnaître que, même si la plupart d'entre eux ont une expérience généralement positive sur les réseaux sociaux, ils ont souvent des réserves quant au rôle qu'ils jouent dans leur vie. Dans le cadre de nos recherches, les jeunes ont plaidé avec force pour des espaces en ligne plus sains qui adoptent des approches respectueuses des droits, comme la sécurité et la protection de la vie privée dès la conception.

Conjointement à l'approche réglementaire envisagée, une politique efficace doit inclure la littératie aux médias numériques afin que les jeunes acquièrent les compétences nécessaires en réflexion critique pour apprendre à reconnaître et à contrer les façons dont les applications nous amènent à leur consacrer plus de temps que nous le voulons. La littératie aux médias numériques leur apprend à organiser leurs fils, à choisir des activités et du contenu plus sains et à reconnaître l'intention mercantile derrière la commercialisation des influenceurs. Nous devons enseigner aux jeunes Canadiens que ce sont eux, et non leurs appareils, qui ont le contrôle.

Kathryn Ann Hill: La littératie aux médias numériques doit commencer tôt. Il faut aussi y revenir tout au long de l'enfance, de l'adolescence et, franchement, de l'âge adulte. Elle devrait faire partie de l'apprentissage continu. Par exemple, elle devrait aider à enseigner aux parents comment guider la vie en ligne de leurs enfants de manière positive, non seulement en imposant des restrictions et en assurant une surveillance, mais aussi en ayant des conversations franches sur ce que leurs enfants font en ligne et sur les risques possibles. Les parents devraient donner l'exemple et montrer à leurs enfants de meilleures façons de se comporter en ligne.

À HabiloMédias, nous préconisons une stratégie nationale de littératie aux médias numériques depuis plus d'une décennie. Le Canada a pris du retard par rapport à des exemples comme la Finlande, le Royaume-Uni et le Brésil, des pays qui ont mis en place des stratégies nationales avec des résultats probants.

Une stratégie nationale favoriserait une approche collaborative et axée sur la communauté pour aider les jeunes, les éducateurs, les parents et tous les Canadiens à développer des habitudes médiatiques plus saines. La plupart des pays qui participent aux efforts de réglementation ont également investi dans des stratégies nationales de littératie et d'apprentissage continus en matière de médias numériques.

Malgré les appels à l'action et les investissements provenant de multiples études menées au pays depuis 15 ans, le Canada n'a toujours pas bougé. Nous avons déjà été un chef de file, mais nous avons pris du retard par rapport à de nombreux pays, et cela se poursuivra si nous n'agissons pas maintenant.

• (1655)

La présidente: Merci.

Enfin, Humberto Carolo, de Ruban blanc, se joint à nous par vidéoconférence.

Vous avez cinq minutes.

Humberto Carolo (chef de la direction, Ruban blanc): Merci beaucoup de me donner l'occasion de me joindre à vous aujourd'hui.

Je m'appelle Humberto Carolo. Je suis le PDG de l'organisme Ruban blanc, ou White Ribbon, situé à Toronto, sur le territoire traditionnel de nombreuses nations autochtones. Ruban blanc est le plus grand mouvement mondial d'hommes et de garçons qui œuvrent pour mettre fin à la violence fondée sur le genre. Ce travail est à la fois mon engagement personnel et professionnel. J'ai grandi en étant témoin de violence dans ma famille et ma communauté. Étant le père adoptif de trois jeunes hommes, je suis à même de constater les pressions auxquelles les garçons sont confrontés dans un monde numérique de plus en plus complexe.

En tant que membre du Comité d'examen des décès dus à la violence familiale de l'Ontario, j'ai constaté que les attitudes misogynes et les préjugés à l'égard des femmes sont des facteurs de risques clés dans les décès liés à la violence entre partenaires intimes. Les recherches montrent qu'il est essentiel de soutenir les garçons dès leur plus jeune âge, avant que des schémas et des idéologies néfastes ne s'enracinent, afin de prévenir les cycles de violence.

Les médias sociaux sont au cœur de l'identité et du sentiment d'appartenance des jeunes, mais ils exposent également les garçons à des contenus qui renforcent la misogynie, les stéréotypes malsains et la radicalisation. Les garçons qui commencent par fréquenter des espaces en ligne plus modérés, axés sur les questions masculines, évoluent souvent vers des forums qui blâment les femmes et les filles et encouragent la violence sexiste. Certains espaces, tels que les forums incel, ont été directement liés à des violences sexuelles et à des homicides de femmes. Le Service canadien du renseignement de sécurité, ou SCRS, considère désormais la misogynie violente comme une forme d'extrémisme idéologique, fondement de l'androsphère en ligne.

L'influence des contenus en ligne se reflète dans des statistiques inquiétantes: 99 % des auteurs de violence sexuelle envers les femmes et les filles sont des hommes, 75 % des profils d'extrémisme violent motivé par l'idéologie appartiennent à des garçons et à des hommes, et 83 % de toutes les victimes de sextorsion sont des garçons et des jeunes hommes. Le SCRS a récemment signalé que près de 1 enquête sur le terrorisme sur 10 implique désormais au moins un jeune de moins de 18 ans. Au début de l'année, la GRC a arrêté un jeune de 15 ans à Edmonton pour ses liens présumés avec un réseau extrémiste violent et misogyne en ligne, connu sous le nom de 764, qui cible les jeunes.

Ces cas montrent bien qu'il est urgent d'adopter des mesures de prévention. C'est pourquoi nous avons récemment lancé notre campagne « Mon ami, Max Hate ». Nous avons constaté à quel point les influenceurs et les idéologies néfastes pouvaient façonner les attitudes des garçons et conduire à la misogynie, à l'isolement et à la radicalisation.

Nous mettons à l'essai des plans de cours visant à aider les éducateurs à aborder ces questions. La nouvelle enquête de Ruban blanc, intitulée *Les garçons sont en danger* et réalisée en partenariat avec Angus Reid, s'est penchée sur l'impact de la misogynie et de la radicalisation en ligne sur les jeunes du point de vue des parents et des professionnels de l'éducation, de la santé mentale et de la protection de l'enfance et de la jeunesse partout au Canada. Les résultats sont très préoccupants: 84 % des professionnels ont été confrontés à des idéologies radicalisées chez les garçons et les jeunes hommes, 67 % ont constaté un lien entre ces idéologies et des incidents de violence sexiste, et 89 % estiment qu'ils ne disposent pas de la formation ou des ressources nécessaires. En outre, 71 % des garçons, en particulier, s'inquiètent du contenu haineux en ligne et de ses répercussions sur eux.

Ces préjugés se répercutent dans les salles de classe et les communautés. Une étude menée par l'Institut canadien d'études sur l'extrême droite a révélé des tendances similaires dans les communautés rurales et francophones: 59 % des éducateurs ont dit que des élèves faisaient des blagues ou des commentaires racistes et que des incidents dégénéraient en violence physique. Les parents et les professionnels réclament des outils, actuellement indisponibles, pour aider les garçons et les jeunes hommes à naviguer en toute sécurité dans les espaces numériques et à développer leur esprit critique, leur empathie et leur résilience. La prévention primaire peut favoriser les changements les plus transformateurs et les plus durables. Des études montrent que les stratégies de prévention rapportent entre 2 et 20 \$ pour chaque dollar investi. Des recherches récentes démontrent l'efficacité de la « vaccination comportementale », qui consiste à exposer les jeunes à une petite partie contrôlée d'idéologies nuisibles en ligne afin de les immuniser contre celles-ci.

Nous pouvons faire en sorte que les garçons et les jeunes hommes soient soutenus, et non blâmés, dans un monde numérique de plus en plus complexe. Je vous recommande vivement de donner la priorité aux investissements dans la prévention primaire et de collaborer avec des organisations telles que Ruban blanc. Nous avons beaucoup plus de choses à dire au sujet de l'impact des influenceurs misogynes sur les garçons et les jeunes hommes, et par conséquent sur les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre.

• (1700)

Nous vous fournirons prochainement un mémoire plus complet, mais je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de contribuer à cette étude. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

La présidente: Vous avez respecté les cinq minutes. Vous êtes un témoin expérimenté. Je me souviens de vous au comité de la condition féminine lors de la dernière législature, monsieur. Merci pour votre excellent travail.

Passons maintenant aux questions des membres du Comité. Nous allons commencer par Mme Thomas, pour six minutes.

Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Excellent.

Merci beaucoup à chacun d'entre vous d'être ici. Nous vous sommes reconnaissants de nous faire part de vos recherches, de vos connaissances et de votre expérience.

Ma première question s'adresse à la représentante de l'organisme Defend Dignity.

Madame Wood, vous avez fait une affirmation intéressante. C'était l'un de vos trois premiers points. Vous avez dit: « Tant les

parents que les gouvernements doivent remplir leur rôle. » J'aimerais que vous nous expliquiez brièvement ce que vous entendez par « les gouvernements doivent remplir leur rôle ». Quelles mesures politiques sont nécessaires actuellement pour mieux protéger les enfants?

Holly Wood: Tout à fait. J'ai utilisé le projet de loi S-209 comme exemple. Il porte sur la vérification de l'âge pour l'accès au matériel pornographique en ligne. Ce projet de loi est à l'étude au Parlement depuis cinq ans; cela illustre parfaitement la lenteur avec laquelle le Parlement traite les questions essentielles à la protection de nos enfants. Je pense que le gouvernement fait un excellent travail en présentant ces projets de loi et en tenant des discussions comme celle-ci, mais au bout du compte, lorsque nos enfants sont au centre de cette question, je crois qu'il faudrait accélérer l'adoption des mesures législatives qui ont une incidence profonde sur eux.

Je pense que le gouvernement et les organismes gouvernementaux doivent investir dans la collaboration avec les entreprises technologiques afin d'offrir ces protections aux enfants. Nous devons examiner les options qui s'offrent à nous. Je ne suis pas une spécialiste de la technologie, mais je sais que si nous collaborons avec les grandes entreprises technologiques, nous pouvons trouver une solution. J'espère simplement que le gouvernement ira de l'avant avec des discussions constructives et qu'il accélérera le processus législatif afin de mettre en œuvre des changements qui protégeront nos enfants.

Rachael Thomas: Merci.

J'ai lu certaines des choses qui ont été publiées au fil des ans, des choses que vous et d'autres personnes avez dites. Lors de la dernière législature, la Chambre des communes a été saisie du projet de loi C-63 — et bien sûr, cela concerne les préjugés en ligne —, mais en raison de la décision du gouvernement de proroger le Parlement, ce projet de loi est mort au Feuilleton.

Il comportait des aspects positifs, mais il présentait également beaucoup de lacunes, comme l'ont souligné de nombreux intervenants. Vous avez également souligné qu'il y avait des aspects positifs, mais qu'il n'allait pas assez loin. Vous estimiez qu'il n'allait pas assez loin notamment parce qu'il ne prévoyait pas de plan solide pour protéger les enfants contre l'exposition à la pornographie et, bien sûr, contre les effets que cela peut avoir sur eux pendant leur enfance et plus tard dans leur vie. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet et nous parler des mesures supplémentaires qu'il faudrait prendre pour les enfants?

Holly Wood: Je crois fermement à l'éducation préventive. Je suis éducatrice en prévention agréée à l'échelle nationale. Je pense que cela devrait être enseigné dans toutes les salles de classe du Canada et faire partie du programme scolaire, mais ce n'est pas nécessairement aux enseignants de s'en charger.

Quand je parle d'un plan solide, la mise en place d'une éducation préventive est pour moi la priorité absolue. Il existe de nombreuses organisations partout au pays, telles que MediaSmarts et Defend Dignity. Nous voulons être présents dans ces salles de classe, mais le plus grand obstacle auquel nous sommes confrontés est que les commissions scolaires nous disent qu'elles doivent passer par les échelons supérieurs pour obtenir l'autorisation. Il est extrêmement difficile pour nous d'entrer dans une salle de classe et d'enseigner l'éducation préventive.

Je pense que l'une des mesures clés que vous pouvez prendre est de normaliser l'éducation préventive, en autorisant certaines agences ou organisations à entrer dans ces salles de classe, en disant que nous sommes autorisés à y être autant que possible et à travailler avec les écoles sans être confrontés à des formalités administratives ou à la bureaucratie.

Je comprends que les mesures législatives et les politiques prennent du temps, mais je pense simplement que nos enfants sont la chose la plus importante au monde et que nous devrions adopter les lois qui les concernent le plus rapidement possible.

• (1705)

Rachael Thomas: Je comprends que l'éducation préventive... Absolument, elle a une valeur inestimable, mais pour revenir à votre argument, il y a le rôle des parents, celui des éducateurs ou des systèmes scolaires, et enfin, celui du gouvernement.

En tant que législateurs, nous avons la possibilité de présenter des mesures législatives importantes concernant les plateformes, leur utilisation et leur réglementation. Nous avons la possibilité d'apporter des modifications au Code criminel. J'aimerais que vous nous parliez plus en profondeur de ce qui est nécessaire pour mieux protéger les enfants et aussi de ce qui est nécessaire pour mieux défendre les victimes.

Holly Wood: Sur le plan législatif, je pense qu'il y a actuellement quelques projets de loi au Parlement qui, si j'ai bien compris, doivent faire l'objet d'études et passer par différentes étapes. Si nous adoptions la majorité des projets de loi actuellement à l'étude à la Chambre des communes et au Sénat qui visent à protéger les enfants contre les dangers en ligne, notre monde serait beaucoup plus sûr pour nos enfants. Le problème, c'est qu'en tant que défenseurs et chercheurs, nous savons qu'il faudra attendre deux ou trois ans avant que ces mesures législatives entrent en vigueur, alors que nos enfants ont besoin d'être protégés dès maintenant. C'est ce qui me dérange le plus dans le processus législatif: sa lenteur. Je trouve que les choses avancent trop lentement.

Rachael Thomas: Merci.

Madame Holland, vous semblez vouloir donner votre avis sur cette question. J'aimerais vous en donner l'occasion. Malheureusement, ce sera probablement assez court, mais je pourrai revenir à vous plus tard également.

Naomi Holland: Je voulais seulement dire rapidement que, pour moi aussi, il est très difficile d'entrer dans les écoles. J'essaie d'organiser des soirées pour les parents, mais ils ne viennent pas. Si les enfants ne sont pas informés et correctement protégés à la maison, le meilleur endroit pour avoir un accès auprès d'eux, c'est l'école, mais y entrer est plus difficile que de passer les contrôles de sécurité à l'aéroport. C'est tellement difficile.

Le financement fait partie du problème. Ils ne peuvent vous payer presque rien. C'est un obstacle majeur. Cela fait des mois que je ne suis pas allée dans une école. Cela me brise le cœur, étant donné les statistiques dont Holly a parlé. Les enfants souffrent actuellement. Ils traversent une crise de santé mentale. Nous sommes actuellement confrontés à une épidémie de problèmes de santé mentale, avec des suicides, des dépressions et de l'anxiété. Tous ces chiffres ont grimpé de façon vertigineuse.

C'était une bonne chose de retirer les téléphones des écoles, mais nous savons que cela ne se passe pas vraiment comme prévu. Les écoles me disent que, bien souvent, les enfants utilisent leurs télé-

phones en classe et les introduisent en cachette. Encore une fois, c'est la responsabilité des enseignants, et ce n'est pas normal.

Nos enfants sont accros à leurs appareils. Nous n'agissons pas assez rapidement pour les aider à s'en passer ou pour savoir comment faire face à cette dépendance. Il y a tellement plus à faire. Il faut agir rapidement. Nous sommes en train de perdre nos jeunes.

Rachael Thomas: Merci.

La présidente: Merci.

Monsieur Al Soud, vous avez la parole pour six minutes.

Fares Al Soud (Mississauga-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente. Je suis heureux de vous voir, comme toujours.

Je tiens à remercier les témoins d'être avec nous aujourd'hui. C'est grandement apprécié, bien sûr.

Au risque d'agacer mon collègue M. Champoux en faisant une nouvelle fois allusion à ma jeunesse, je me souviens que lorsque je suis passé en première année du secondaire, mes parents m'ont envoyé à l'école avec ce qui était déjà à l'époque une relique: un téléphone à clapet. À l'époque, cela m'agaçait de ne pas avoir de téléphone intelligent, alors que mes camarades en avaient un. Cependant, la décision de mes parents s'est avérée d'autant plus justifiée avec le temps. La facilité d'accès aux médias sociaux sur les appareils a donné aux prédateurs un accès sans précédent aux enfants.

Madame Holland, dans un message publié sur LinkedIn il y a six mois, vous avez déclaré: « Pendant deux ans, j'ai été la mère d'accueil dans un foyer d'urgence pour les femmes fuyant le commerce du sexe. J'ai pu voir la violence et les ravages causés par les proxénètes et les prédateurs. Lorsque les téléphones sont apparus, j'ai vu ces mêmes hommes se tourner vers les activités en ligne et avoir un accès total à nos enfants! »

De votre point de vue, en quoi cela a-t-il changé non seulement la méthode, mais aussi la nature de la manipulation psychologique? Quels comportements chez les victimes ou les agresseurs sont apparus alors qu'ils étaient auparavant moins visibles, voire impossibles à détecter?

• (1710)

Naomi Holland: Oui, exactement. Lorsque les téléphones sont apparus et que presque tous les enfants en ont reçu un, nous ne savions pas ce que nous savons maintenant. Lorsque les réseaux sociaux ont fait leur apparition, en particulier en 2010 et en 2011 avec Snapchat et Instagram, tous les prédateurs se sont mis à aller sur Internet. Ils avaient un accès total et facile à tous nos enfants, car nous n'avons pas réalisé ce qui se passait pendant très longtemps. Avec les jeux vidéo, ils peuvent désormais discuter directement avec les enfants. Ils peuvent se faire passer pour qui ils veulent. Ils peuvent créer leurs propres avatars.

Actuellement, les plateformes offrent aux prédateurs un accès direct et facile à nos enfants. Comme nos enfants passent beaucoup de temps en ligne, ils sont très vulnérables et très ouverts sur certaines de leurs difficultés, notamment leurs problèmes de santé mentale. Peut-être sont-ils en colère contre leurs parents, ou peut-être se plaignent-ils de ne pas avoir assez d'argent pour ceci ou cela. Cela donne alors aux prédateurs des informations faciles à exploiter pour essayer de répondre à ce besoin ou de combler un besoin émotionnel qui n'est pas satisfait.

Ils créent très rapidement une relation d'amitié et un sentiment de confiance, et peu à peu, ils font en sorte que l'enfant ait l'impression d'être avec son meilleur ami. Puis, ils commencent lentement à le manipuler et déplacent progressivement la conversation vers un endroit plus privé, comme Snap. Ils finissent par lui demander une photo, une photo de lui nu, une photo plus explicite. C'est ainsi qu'on en arrive à tout ce dont nous avons parlé: la sextorsion, la traite des personnes, le trafic sexuel.

Les enfants sont victimes de trafic sexuel depuis leur chambre, car lorsqu'ils partagent cette photo, ils ne se rendent pas compte que l'image d'un enfant nu — c'est-à-dire du matériel d'abus pédosexuels — est vue en moyenne 400 000 fois, comme l'indique l'organisme *Defend Young Minds*. C'est du trafic sexuel pur et simple. Elle est vendue, échangée et téléchargée sur Pornhub, où elle est monnayée. Les enfants sont victimes de trafic depuis leur chambre à coucher au moyen des appareils que leurs parents leur ont donnés, et les fonctions de contrôle parental ne suffisent pas.

Fares Al Soud: Merci, madame Holland.

Monsieur Carolo, comme vous l'avez souligné, votre travail avec Ruban blanc est depuis longtemps axé sur la prévention de la violence fondée sur le genre en s'attaquant aux normes sociales et aux messages culturels qui façonnent la conception de la masculinité chez les garçons. Je sais que l'organisme *Next Gen Men*, dont j'ai eu le plaisir de rencontrer les responsables hier, évolue dans un domaine similaire.

Dans un article publié par *GlobeNewswire* au sujet d'une campagne de Ruban blanc intitulée « Mon ami, Max Hate », que vous avez mentionnée dans votre déclaration préliminaire, vous déclarez: « Il est alarmant de constater l'impact croissant de l'androsphère et la manière dont elle conditionne les populations vulnérables telles que les adolescents, en particulier les jeunes hommes. »

Quelles tendances observez-vous dans la manière dont le contenu algorithmique et la culture des influenceurs façonnent les premières attitudes à l'égard des femmes? Qu'est-ce qui rend ces discours en ligne si efficaces pour attirer de jeunes hommes vulnérables vers des visions misogynes du monde?

Humberto Carolo: Les jeunes garçons et les jeunes hommes se tournent vers Internet pour créer des liens: pour en savoir plus sur les rencontres amoureuses, comprendre ce que signifie être un jeune homme, trouver un soutien social et se découvrir eux-mêmes. Au cours de leurs recherches, ils tombent souvent sur des vidéos et des ressources profondément misogynes et haineuses diffusées par des influenceurs.

Nous constatons de plus en plus souvent ce type d'impact, et ces jeunes hommes commencent à adopter ces discours. Ils commencent à accepter ces idéologies, ces comportements, ces discours et ces conseils, qui sont souvent présentés comme un moyen d'améliorer leur estime de soi et leur apparence physique, notamment, mais qui intègrent souvent des attitudes profondément haineuses et misogynes et rejettent la responsabilité de tous les problèmes que rencontrent aujourd'hui les hommes, les garçons et les jeunes hommes sur les femmes, les immigrants et les communautés de nouveaux arrivants.

C'est ce type de renforcement idéologique, cette présence et cet impact accrus qui sont profondément préoccupants. De plus en plus de jeunes sont victimes de ce type de discours en l'absence de modèles positifs, d'influenceurs qui parlent de ce que signifie se débarrasser des stéréotypes sexistes et des normes sociales néfastes que

tant de jeunes hommes sont poussés à accepter et à croire en grandissant.

Nous devons renverser la vapeur. Nous devons faire taire ces voix haineuses et misogynes, et présenter plutôt des modèles positifs, des influenceurs qui peuvent communiquer des messages de soutien et d'encouragement, auxquels les jeunes hommes pourront adhérer.

• (1715)

La présidente: Merci.

[Français]

Monsieur Champoux, vous avez la parole pour six minutes.

Martin Champoux (Drummond, BQ): Merci, madame la présidente.

J'ai trouvé extrêmement intéressantes les allocutions d'ouverture des témoins, dans un premier temps, et leurs réponses aux questions le sont tout autant. C'est très éclairant, mais aussi très inquiétant, on va se le dire.

Je reviendrai sur la question de l'exploitation, dont Mmes Wood et Holland ont parlé. C'est une catastrophe à laquelle on est en train d'assister les bras croisés.

Je voudrais d'abord me tourner vers nos amis d'HabitoMédias, parce que, si l'on conclut que les effets des médias sociaux sur les jeunes sont généralement négatifs, l'un des principaux phénomènes qui y contribuent est la désinformation. Il a aussi été question de la radicalisation, dont j'aurai aussi envie de parler.

Il y a quand même des initiatives positives qui peuvent nous permettre de trouver des pistes de solution intéressantes et d'être meilleurs dans l'éducation. Évidemment, quand on veut contrer la désinformation, il faut passer par l'éducation. Chez HabitoMédias, vous avez fait un projet de recherche qui s'appelle *Motivations et méthodes*. J'aimerais que vous nous en parliez un peu, parce qu'il y a des conclusions qui se dégagent de cette étude que je trouve très intéressantes.

Je vous laisse donc nous en dire davantage sur ce projet.

[Traduction]

Matthew Johnson: Le projet de recherche dont vous parlez, « *Motivations et méthodes* », est un projet que nous avons conçu pour tester l'efficacité de nos ressources « Faux que ça cesse », qui visent à enseigner des étapes rapides et faciles pour vérifier l'information en ligne, dans l'espoir que les gens prennent l'habitude de vérifier toutes les informations qu'ils voient en ligne, en particulier celles dont ils pourraient s'inspirer pour prendre des décisions importantes et, surtout, avant de partager ces informations.

Ce projet de recherche a démontré de manière assez convaincante qu'une exposition très limitée à ce programme avait des effets significatifs sur la capacité des gens à identifier de faux contenus, mais aussi, ce qui est tout aussi important, à identifier les vrais contenus. De nombreux éléments prouvent que c'est la capacité à distinguer les informations vraies des fausses qui est très importante pour éviter les risques d'effet inverse qui se posent parfois lorsqu'on se concentre excessivement sur la façon d'apprendre aux gens à repérer les fausses informations.

[Français]

Martin Champoux: Dans vos conclusions, vous parlez de discernement, justement. Vous dites que la plupart des participants avaient du mal à discerner le vrai du faux, mais qu'en général, la plupart d'entre eux avaient un biais de croyance fausse, c'est-à-dire qu'ils étaient plus susceptibles de dire que quelque chose était faux, même si ce n'était pas le cas. Moi, je trouve ça un peu positif, d'une certaine façon, parce qu'on peut croire que les gens ont d'emblée une méfiance à l'égard du contenu qu'ils voient passer.

On répète aux gens de vérifier les sources. Est-ce que ce biais observé veut dire qu'on est peut-être sur la bonne voie et que le message commence à être compris, selon vos conclusions?

[Traduction]

Matthew Johnson: Malheureusement, ce n'est pas nécessairement un signe positif, car nous assistons à ce que certains chercheurs appellent une « compression de la confiance », c'est-à-dire que les gens considèrent toute critique à l'égard d'une source comme une disqualification totale de celle-ci. Cela signifie bien sûr qu'aucune source n'est considérée comme fiable. Si une source doit être absolument irréprochable avant de pouvoir être considérée comme fiable, il devient impossible pour nous d'avoir une vision commune de la vérité, ce qui rend impossible toute discussion ciblée.

C'est simplement une question de génération. C'est aussi un effet de l'intelligence artificielle. Elle a eu un effet corrosif en amenant les gens à douter de choses qui sont vraies, à les remettre en question, car il est devenu très facile de créer de faux contenus très convaincants.

[Français]

Martin Champoux: Il nous reste donc du travail à faire, si je comprends bien. Nous le ferons.

Madame Holland, vous avez parlé d'algorithmes, tout à l'heure, et vous avez fait un parallèle intéressant avec la dopamine que la navigation sur Internet libère chez les jeunes. C'est très intéressant. On ne peut pas prétendre que les entreprises numériques n'en sont pas conscientes. On ne pourrait pas croire qu'elles ne s'en servent pas comme outil. Or, on a banni la publicité destinée aux enfants, justement parce que ce type de publicité excitait les enfants et les rendait très vulnérables. On fait la même chose pour un paquet de produits. Tantôt, Mme Wood disait qu'on ne demandait pas aux parents de réglementer l'alcool et la cigarette, par exemple. La même logique devrait s'appliquer dans le cas qui nous occupe.

Pensez-vous que les entreprises numériques se moquent de nous en prétendant ne pas contrôler ça, alors que, selon toute vraisemblance, elles savent exactement ce qu'elles font en poussant ce genre de contenu vers nos enfants?

• (1720)

[Traduction]

Naomi Holland: Oui, à 100 %, elles savent ce qu'elles font. L'année dernière, les entreprises de médias sociaux ont fait 11 milliards de dollars de profits grâce aux moins de 18 ans. Elles savent parfaitement ce qu'elles font. Elles veulent faire porter le fardeau aux parents et aux enfants: « Il faut mieux informer les enfants. » Oui, mais cela revient à rejeter la responsabilité sur les enfants. Ces applications sont conçues de manière à créer une forte dépendance. Des neuroscientifiques sont embauchés pour étudier le cerveau. Les

applications utilisent la biométrie et étudient le visage des enfants. Elles savent exactement ce dont ils ont besoin.

Les entreprises de médias sociaux veulent savoir deux choses: le temps que les enfants passent sur leur application et la vitesse de défilement. Elles veulent que les enfants fassent défiler l'écran de plus en plus vite, jusqu'à ce que leur cerveau atteigne presque un état de zombie. Plus le défilement se fait rapidement, plus les enfants voient de publicités. Elles savent, en particulier sur TikTok, ce dont ils ont besoin pour les nourrir. On leur présente quelque chose de choquant, comme un accident de voiture. Ils regardent, puis on leur montre quelque chose de sexy. Ils regardent par curiosité. Ensuite, on leur montre quelque chose de dérangeant qui les dégoûte, afin qu'ils accélèrent le défilement. On leur présente du contenu qui agit vraiment comme une perfusion de dopamine. Leur cerveau est affamé et en veut toujours plus.

Demander aux enfants de prendre des décisions raisonnables sur les réseaux sociaux, c'est comme leur demander de soulever une charge de 300 livres. Ce n'est pas réaliste. Ce n'est pas physiquement possible. Il n'est pas juste de demander aux enfants d'être responsables de leur propre utilisation des réseaux sociaux.

[Français]

Martin Champoux: Merci beaucoup.

[Traduction]

La présidente: C'est une autre bonne métaphore. Merci beaucoup.

Monsieur Diotte, vous avez la parole pour cinq minutes.

Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC): Merci, madame la présidente.

Nous nous soucions évidemment tous de la santé des enfants et des dangers liés à Internet. Cela va de soi.

Je pense que la grande question est la suivante... Si l'on prend, par exemple, le projet de loi S-209 — je crois, madame Wood, que vous avez mentionné ce projet de loi —, on constate qu'il existe des préoccupations, notamment, quant au fait que le recours à des tiers pour la vérification de l'âge pourrait entraîner un deuxième danger, étant donné que bon nombre de ces sites Web sont situés à l'extérieur du Canada. Il faut leur fournir des données, des données très personnelles, ce qui pourrait poser un réel problème. Il y a évidemment le débat sur la liberté d'expression et la censure. Ce projet de loi est également critiqué parce qu'il donne une définition très large de ce qu'est le matériel sexuellement explicite qui pourrait s'appliquer par inadvertance à des images grand public, entre autres.

La grande question est la suivante: comment trouver le juste équilibre entre un contrôle gouvernemental excessif et un contrôle gouvernemental insuffisant pour la protection des enfants?

Ma question s'adressera d'abord à vous, madame Wood.

Holly Wood: Merci beaucoup.

Je pense que le projet de loi S-209 est un excellent exemple. Comme je l'ai dit, il est à l'étude au Parlement depuis cinq ans. Il a été présenté sous trois moutures, trois versions. Des études approfondies ont été menées. Ce qu'on peut dire principalement à propos du projet de loi S-209, c'est que d'autres pays appliquent déjà des dispositions semblables, et elles portent déjà leurs fruits. Elles ont été mises en œuvre et elles produisent des résultats.

Lorsqu'on se penche sur de telles questions, il faut mener des études internationales, collaborer avec des partenaires internationaux pour comprendre comment ils les ont mises en œuvre, comment cela fonctionne et quels sont les enjeux liés aux réseaux privés virtuels, car malheureusement, les enfants peuvent les contourner.

Encore une fois, le contenu du projet de loi S-209 est un excellent exemple de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas, ainsi que de la formulation. Sur le plan du contrôle gouvernemental, il est important de comprendre que les enfants sont des enfants. Ils ne peuvent pas voter avant d'avoir un certain âge. Ils ne peuvent pas conduire avant d'avoir un certain âge. Ils ne peuvent pas fumer ni boire d'alcool avant d'avoir un certain âge, alors pourquoi peuvent-ils visionner du contenu préjudiciable avec leur cerveau d'adolescent qui n'est pas encore complètement développé?

En ce qui concerne nos enfants, oui, les parents ont un rôle à jouer, mais les gouvernements ont également une responsabilité en vertu des lois, des chartes, des conventions et des règlements internationaux. Je pense qu'une partie de la diligence raisonnable du gouvernement...

• (1725)

Kerry Diotte: Merci. Je pense que c'est suffisant.

J'aimerais poser la même question à quelques-uns des autres participants.

Madame Holland, vous avez probablement entendu la question. Comment trouver le juste équilibre entre un contrôle gouvernemental excessif et un contrôle insuffisant?

Naomi Holland: Eh bien, pour l'instant, il est insuffisant. Les entreprises technologiques ont essentiellement... C'est le far west. Elles ne font preuve d'aucune responsabilité. Elles savent que leurs produits nuisent aux enfants, mais elles ne mettent en place aucune mesure de sécurité.

Une étude récente s'est penchée sur Instagram. Elle a examiné 47 mesures de sécurité, dont seulement huit étaient efficaces. Ces entreprises savent ce qu'elles doivent faire pour protéger les enfants, mais elles ne veulent pas le faire. Elles n'ont aucun avantage à le faire ni aucune responsabilité, alors pourquoi le feraient-elles quand elles sont motivées par le profit?

L'autre chose que je veux dire à propos de la liberté d'expression, c'est qu'il faut se demander qui soulève ces préoccupations. Souvent, ces préoccupations émanent de personnes financées par des entreprises technologiques. Je vais vous donner une autre analogie: dire que le fait d'imposer des restrictions aux entreprises technologiques entraverait votre liberté en ligne revient à dire que les lois qui régissent la conduite automobile — par exemple pour les limites de vitesse et la ceinture de sécurité — vont nuire à votre capacité de conduire en toute sécurité.

Je pense que ce n'est qu'un écran de fumée et que les données ne corroborent pas cette affirmation.

Kerry Diotte: Finalement, j'adresse la même question à Mme Hill.

Kathryn Ann Hill: Je suis désolée. Vous demandez comment trouver le juste équilibre?

Kerry Diotte: Oui, en fait, je demande où est le juste équilibre entre un contrôle gouvernemental excessif et un contrôle insuffisant. Je pense que c'est ce que nous essayons tous de déterminer.

Kathryn Ann Hill: Je tiens à préciser d'emblée que je ne suis ni une avocate ni une législatrice.

Ce que nous croyons, et ce que nous savons, c'est que l'expertise existe bel et bien au Canada. Je dirais que, pour trouver le juste équilibre, nous devons consulter les meilleurs penseurs de notre pays et les organisations de la société civile au sujet des préoccupations qui peuvent exister.

Si nous examinons certains des projets de loi qui ont été adoptés ou qui ont été proposés, nous constatons qu'ils ont suscité de nombreuses critiques de la part du milieu universitaire, de la société civile et, dans le cas des lois visant les jeunes, des jeunes eux-mêmes. Je pense qu'il s'agit de trouver un processus, lorsque nous rédigeons le projet de loi, qui nous permet d'inclure ces voix dès le départ afin d'avoir la possibilité de repérer les écueils et de tirer des leçons des autres pays qui ont rencontré ces écueils, car il ne fait aucun doute que nous avons besoin d'une réglementation.

Comme vous l'avez dit, nous voulons tous que les enfants soient beaucoup plus en sécurité. Personne ne s'oppose à cela; tout le monde y croit et soutient cette cause. Il s'agit de savoir comment y parvenir. Pour cela, il faut notamment une mesure législative qui protège la vie privée. C'est extrêmement important. Nous ne pouvons pas adopter une mesure législative qui porte atteinte aux droits à la vie privée et à la liberté d'expression des enfants ou des adultes. Nous devons absolument faire cela en tant que démocratie — nous y accordons une grande importance —, mais nous pouvons également protéger les enfants. Nous pouvons faire tout cela.

La présidente: Je cède la parole à Mme Royer.

Vous disposez de cinq minutes.

Zoe Royer (Port Moody—Coquitlam, Lib.): Merci, madame la présidente.

Madame Coulter, vous avez observé une augmentation du nombre d'images violentes auxquelles les jeunes sont exposés en ligne. J'aimerais que vous nous expliquiez plus en détail ce que vos recherches révèlent sur les effets psychologiques et comportementaux de cette exposition répétée et ce que cela signifie pour les adolescents.

Si possible, j'aimerais également que vous nous donniez une idée générale du nombre d'images auxquelles un jeune est exposé en moyenne avant l'âge de 16 ans et de ce que ce niveau de saturation signifie pour sa capacité à traiter ces contenus préjudiciables ou explicites.

Il y a un troisième élément à prendre en compte: ces images ont-elles des effets différents sur les garçons et les filles sur le plan émotionnel ou social ou en termes de comportements à risque?

Natalie Coulter: Je vous remercie beaucoup de cette question.

Je n'ai pas de chiffres précis, mais je sais que l'UNICEF a mené une étude mondiale auprès de plus de 280 000 jeunes. Je peux vous fournir ces informations si vous le souhaitez.

Ce que je tiens à dire, en ce qui concerne la diffusion d'images en ligne, c'est que l'une des choses importantes à retenir au sujet des médias sociaux est que les algorithmes sont conçus pour générer des profits à partir d'images préjudiciables et haineuses, car ces images se diffusent plus rapidement et se propagent plus vite. Cela fait partie intégrante de la conception des entreprises de médias sociaux. La manière dont les discours haineux et de nombreuses images différentes sont diffusés l'atteste.

Je pense qu'il est important de garder à l'esprit que la conception organisationnelle et sa nature profitable consistent en partie à diffuser et à promouvoir ce type d'images, car elles se diffusent beaucoup plus rapidement. Elles se propagent beaucoup plus vite. Chaque fois qu'elles se propagent et se diffusent, elles incitent les jeunes à rester en ligne et à consulter davantage de contenus, mais cela signifie également que le contenu se propage, ce qui permet aux entreprises de générer beaucoup plus de revenus. En raison de cela, je pense qu'il est très difficile pour les jeunes de se protéger contre ces images et d'empêcher ces algorithmes de leur proposer ce type de contenu.

Je pense que les effets de ces images sur les jeunes varient considérablement d'une communauté à l'autre. C'est un domaine où nous devons vraiment réfléchir au fait qu'il est facile de parler d'enfants et de jeunes, mais lorsque nous voyons quelque chose qui est diffusé, comme une image de... L'une des images qui ont été diffusées... Aux États-Unis, beaucoup d'images horribles de personnes maltraitées par la police ne cessent d'être diffusées auprès des jeunes et de se propager parmi eux, ce qui a un effet beaucoup plus important sur les jeunes de couleur, et peut-être plus particulièrement sur les garçons de couleur, que sur les autres jeunes.

Je pense que nous devons toujours faire preuve d'un esprit critique, car il est facile de mettre tous les jeunes dans le même panier, et nous devons réfléchir à la manière dont l'intersectionnalité de tous ces différents types de contenus influence et affecte les jeunes selon différents points de vue et perspectives.

• (1730)

Zoe Royer: Merci.

Je crois me souvenir d'une statistique qui date d'il y a au moins 10 ans, selon laquelle un jeune aura vu plus de 100 000 images violentes avant l'âge de 16 ans, ce qui le rendra quelque peu insensible, notamment à bon nombre des choses que vous décrivez.

J'aimerais maintenant m'adresser à Mme Hill.

Vous avez mentionné que des pays comme la Finlande, le Royaume-Uni et le Brésil ont mis en place des stratégies nationales en matière de littératie numérique, contrairement au Canada. Pourriez-vous nous décrire brièvement en quoi consistent généralement ces stratégies et comment elles contribuent à rendre les expériences en ligne plus sûres pour les jeunes?

Kathryn Ann Hill: Avec plaisir.

Au niveau international, la Finlande est l'un des pays vers lesquels nous nous tournons assez régulièrement. Elle s'est lancée très tôt dans ce domaine. Elle a commencé à enseigner la littératie médiatique dans les années 1950 en raison des problèmes posés par l'exposition de ses citoyens à la propagande. Elle s'est appliquée à améliorer la pensée critique et la résilience de ses citoyens face à la désinformation, à la désinformation et aux mensonges véhiculés par la propagande. Elle a commencé à déployer des efforts dans ce domaine dans les années 1950.

Sa stratégie repose sur l'apprentissage continu. Nous disposons de nombreuses données probantes qui attestent de la valeur et de l'importance inestimables de l'apprentissage continu, ainsi que du fait qu'il s'agit du seul moyen d'accroître notre résilience. Les Finlandais commencent dès la prémamanche et continuent jusqu'aux centres pour personnes âgées. Il s'agit d'une stratégie nationale menée par les autorités nationales, qui affirment que cette éducation

est importante et qu'elle doit exister dans tous les types d'environnements.

Nous ne parlons pas seulement de la maternelle à la 12^e année. Au Canada, nous nous sommes laissés distraire à un certain point par cet enjeu. Nous affirmons qu'il s'agit d'un enjeu éducatif, ce qui signifie qu'il relève de la compétence des provinces, et que nous ne pouvons rien faire au niveau fédéral puisque cela concerne la maternelle à la 12^e année. Nous devons nous éloigner de cette optique et de cette perspective et affirmer qu'il s'agit plutôt d'apprentissage continu et d'apprentissage partout et en tout temps. Comme nous le savons, l'intelligence artificielle d'aujourd'hui est déjà différente de celle d'il y a six mois et la technologie dont nous disposons il y a un an semble déjà dépassée. L'apprentissage continu est essentiel si nous voulons avoir l'occasion de protéger les enfants et les jeunes d'une génération à l'autre.

Il faut également penser aux membres vulnérables de notre société et aux personnes fortement marginalisées. Nous sommes en contact avec des personnes âgées. Elles se sentent extrêmement exclues, privées de soutien et mal préparées à utiliser les technologies existantes auxquelles elles doivent se familiariser. Il est impossible de trouver un logement ou un emploi ou d'accéder aux services de santé ou aux services sociaux sans utiliser un téléphone intelligent ou tout autre appareil qui permet d'accéder à Internet.

La Finlande mise sur l'apprentissage continu. Pour ce qui est du Royaume-Uni, il n'a que six ou sept ans d'avance sur nous. Il a commencé à faire des investissements il y a environ sept ans par l'intermédiaire de l'organisme de réglementation Ofcom. Ofcom est l'équivalent de notre CRTC, mais son mandat est un peu plus large. Il a fait des investissements substantiels et a élaboré une stratégie et une plateforme intitulée « Making Sense of Media ». On a le privilège de siéger au comité d'évaluation de « Making Sense of Media » au Royaume-Uni à titre de conseiller.

Un examen de ce qui existait à l'époque et ce qui était en place a été réalisé. Quelles étaient toutes les initiatives éducatives mises en œuvre au Royaume-Uni? Un travail de catalogage, d'analyse comparative et d'identification des stratégies efficaces a été effectué. C'est l'une des choses que nous ignorons. Nous n'avons pas de points de référence. Nous ne connaissons pas le niveau de littératie médiatique ou numérique de nos élèves et de tous les adultes au Canada, mais nous ignorons également quelles sont les meilleures stratégies. C'est pourquoi nous évaluons nos ressources afin de déterminer ce qui...

• (1735)

La présidente: Nous avons épuisé le temps prévu pour cette question. Je ne sais pas si vous pouvez conclure rapidement.

Kathryn Ann Hill: Je peux parler du sujet pendant une demi-heure. Je suis désolée.

Je dirai très rapidement que le Brésil y est parvenu en six mois. Lorsque le nouveau gouvernement a été élu et qu'il a réalisé qu'il devait travailler très dur et très vite pour lutter contre les forces antidémocratiques, il a su où il devait investir le plus rapidement. En six mois, il avait mis en place une stratégie pour le pays. Elle n'est pas parfaite. Le Brésil y travaille. Il faudra quelques années pour l'améliorer et la perfectionner.

La présidente: Il n'est pas trop tard.

Kathryn Ann Hill: Il n'est pas trop tard et c'est possible.

La présidente: Merci.

[Français]

Monsieur Champoux, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Martin Champoux: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je trouve très intéressant qu'on parle de littératie numérique. Madame Wood, vous avez parlé tantôt du devoir qu'ont les gouvernements de légiférer et d'encadrer ça, parce que ce n'est pas aux parents de faire tout ce travail de police. Cependant, même si Mme Hill est encore optimiste et qu'elle dit qu'il n'est pas trop tard, il me semble qu'on a beaucoup tardé, comme on a l'habitude de le faire lorsqu'il s'agit de réglementer les nouvelles technologies. Certains vont jusqu'à dire qu'on a peut-être échappé la génération actuelle.

Plusieurs disent qu'il faudrait qu'on fasse comme l'Australie, la Finlande et le Danemark et qu'on limite l'accès aux médias sociaux pour les jeunes de moins de 18 ans, de moins de 16 ans ou de moins de 14 ans, selon le cas. Ne devrait-on pas plutôt mettre la pédale au plancher en matière d'éducation et de littératie numérique, et mettre en place des programmes pour faire en sorte que les jeunes soient plus prudents et plus avertis?

Il me semble que l'interdiction n'est pas toujours la bonne solution. Ce l'est peut-être, et c'est d'ailleurs pourquoi nous étudions le sujet, mais je me demande si on ne devrait pas avoir une prise de conscience et suivre l'exemple de pays qui ont plutôt misé sur l'éducation. Même si on est en retard, on pourrait redoubler d'efforts et aller dans ce sens.

J'aimerais entendre votre avis là-dessus, madame Wood. Les données qu'on nous présente aujourd'hui sont préoccupantes. Je vous ai aussi entendue réagir aux propos de Mme Holland, tantôt, alors je vous laisse votre tour.

[Traduction]

Holly Wood: L'éducation préventive est absolument primordiale, surtout lorsqu'elle est adaptée à l'âge et à la culture et évolue en fonction de la réalité du monde dans lequel vivent nos enfants.

Les obstacles à la prestation de cette éducation préventive... Comme Mme Hill l'a dit, je crois, c'est un enjeu qui relève de la compétence provinciale. L'éducation préventive est offerte en Ontario, mais pas partout, et sa mise en œuvre prend une éternité. C'est urgent. Elle devrait être mise en œuvre immédiatement.

Quand je regarde les médias sociaux, est-ce que je pense qu'il faut absolument en interdire l'accès aux jeunes? Non, mais je pense que les parents ont du mal à comprendre les contrôles parentaux. C'est pourquoi l'éducation préventive des parents est aussi importante que celle des élèves.

La dernière chose que je tiens à dire, c'est qu'il existe des téléphones qui s'appellent, si je ne m'abuse, des téléphones Pinwheel que nous devrions recommander aux parents. Ce sont des téléphones qui n'ont pas accès aux médias sociaux. Vous pouvez acheter à vos enfants des téléphones qui n'ont pas toutes les fonctionnalités qu'on trouve aujourd'hui sur un iPhone. Cela devrait être affiché en gros sur les panneaux publicitaires partout au Canada.

[Français]

Martin Champoux: J'ai des ados, et je ne pourrais pas envisager de leur donner un téléphone sans accès aux médias sociaux. Ça n'existe tout simplement pas. Ça fait partie de leur univers. C'est pour ça que je trouve cette réflexion difficile. Je voudrais bien leur

donner un téléphone juste pour texter et m'appeler, mais, malheureusement, ils veulent aussi aller sur Snapchat, sur Instagram, etc.

Je trouve que la discussion que nous avons aujourd'hui est très intéressante. Je pense que ça nous fait beaucoup réfléchir, mais je suis encore plus mêlé et perdu qu'au début de la discussion. Nous allons cependant démêler tout ça, et je suis sûr que nous allons trouver de belles conclusions.

Merci beaucoup.

La présidente: Monsieur Berthold, je vous souhaite la bienvenue au Comité permanent du patrimoine canadien. Vous avez la parole pour cinq minutes.

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je remercie tout le Comité de me faire une petite place aujourd'hui pour participer à cette importante étude.

J'abonde dans le sens de mon collègue. Moi aussi, je suis beaucoup plus mêlé que je ne l'étais quand je suis arrivé. Pourtant, c'est une question extrêmement importante.

Aujourd'hui, en me préparant, je lisais une étude de 2020 selon laquelle, au Québec, 88 % des garçons et 39 % des filles de 14 ans avaient déjà regardé de la pornographie. C'est incroyable. Il est question d'enfants de 14 ans, mais je suis persuadé que beaucoup d'enfants plus jeunes l'ont déjà fait aussi, mais on n'ose peut-être pas leur poser la question. Voir que nos jeunes ont accès à ça est révoltant.

Par ailleurs, d'après ce que je connais du milieu scolaire, la tablette est une récompense quand les jeunes font de bonnes actions. Il y a actuellement une contradiction dans le système scolaire. D'une part, on récompense ceux qui ont eu une belle semaine en leur donnant accès à une tablette pendant une heure. D'autre part, on ne prend aucune mesure pour bien éduquer les enfants sur l'usage de la tablette. Il n'y aura rien de ce genre sur la tablette à l'école, mais il y aura d'autres choses sur la tablette à la maison.

Est-ce que, dans le cadre de la formation universitaire des futurs enseignants, il existe des initiatives afin de les sensibiliser aux réseaux sociaux et de les inciter à éduquer les enfants à cet égard? Quelle est la responsabilité lors de la formation des enseignants, selon vous? On sait que l'approche de l'interdiction ne fonctionnera pas. Quant à la mise en place d'un programme, ça va prendre encore des années avant d'y arriver. Comment les universités s'y prennent-elles pour former nos futurs enseignants à cette nouvelle réalité?

J'aimerais connaître d'abord l'opinion de Mme Wood, ensuite celle de Mme Holland.

● (1740)

[Traduction]

Holly Wood: Je pense que les enseignants et les parents sont pa-
reils. Ils jonglent avec beaucoup de choses différentes.

En Ontario, notre curriculum pour la prévention de la traite des êtres humains ou l'éducation préventive repose sur les épaules des enseignants. Ils n'ont pas le temps de se renseigner sur la traite des êtres humains, d'élaborer un curriculum et ensuite de l'intégrer à leur programme d'enseignement quotidien.

Que pouvons-nous faire pour les enseignants dès maintenant? Nous pouvons leur donner une éducation préventive. Au cours des journées pédagogiques, donnez-leur accès à cette formation et financez cette formation et cette éducation, car il s'agit d'un outil très important. Faites-le régulièrement. Établissez un calendrier: une fois par mois ou toutes les deux semaines, je ne sais pas. Intégrez-la à leur perfectionnement professionnel, mais comprenez aussi que la mise en place du programme dont nous parlons prendra des années. De nombreuses organisations seraient ravies de vous aider à le mettre en place. Nous sommes prêts à y consacrer un an de travail pour que cela se concrétise. La première étape consisterait à l'intégrer immédiatement aux journées pédagogiques.

[Français]

Luc Berthold: Qu'en pensez-vous, madame Holland?

[Traduction]

Naomi Holland: J'aimerais beaucoup qu'on se penche sur cette question. J'ai un vrai problème avec les écrans dans les écoles.

Je ne pense pas que les enseignants soient sensibilisés à la situation, ou du moins beaucoup d'entre eux ne semblent pas conscients du problème posé par les écrans. Je comprends qu'ils soient stressés et débordés, mais trop d'enseignants donnent des écrans aux enfants pour les faire taire et leur demandent de faire leurs devoirs sur un écran alors que les autres onglets pourraient mener à YouTube et à leurs jeux vidéo. Cela se passe en classe. C'est tellement ridicule que les enfants font semblant et, lorsqu'ils voient venir l'enseignant, ils ferment la fenêtre.

Si j'étais enseignante, je retournerais tous les bureaux afin que les écrans soient tournés vers l'intérieur. Le bureau de l'enseignant devrait être placé au milieu de cette configuration en U afin qu'il puisse voir les écrans en permanence, car les enfants ne peuvent pas être tenus responsables. Ils n'ont pas de freins dans leur cerveau. Ils ne peuvent pas faire leurs exercices de mathématiques sur un écran et résister à YouTube sur l'autre écran. Je pense que nous devrions vraiment retirer les écrans des salles de classe.

J'aimerais clarifier cette confusion. Dans *Génération anxieuse*, M. Haidt affirme que nous pouvons éradiquer cette épidémie de problèmes de santé mentale en deux ans si nous suivons quatre règles simples: interdire les médias sociaux avant l'âge de 16 ans, interdire les téléphones intelligents avant le début du secondaire, encourager le jeu libre et bannir les téléphones des écoles.

Ce n'est pas si difficile. Nous pouvons y arriver, mais nous devons le faire collectivement afin que la seule famille qui le fasse ne soit pas considérée comme bizarre dans le quartier, comme c'est le cas pour notre famille. Ma fille n'a pas eu de téléphone intelligent avant l'âge de 18 ans. C'est possible. Mon fils a 14 ans et il a un téléphone à clapet. C'est un garçon assez super, mais je ne suis pas objective.

Luc Berthold: Je vous remercie de ces suggestions. Je pense qu'elles sont très bonnes.

[Français]

Qu'en pensez-vous, madame Hill?

[Traduction]

J'aimerais entendre l'opinion des représentants d'HabitoMédias.

Kathryn Ann Hill: Voulez-vous prendre la parole?

Matthew Johnson: Nous sommes fermement convaincus que les enseignants ont besoin de soutien. Ils ont besoin de perfection-

nement professionnel. C'est quelque chose que nous fournissons. Nous fournissons un grand nombre de ressources en matière de perfectionnement professionnel aux enseignants afin de les aider à apprendre comment enseigner ces...

• (1745)

[Français]

Luc Berthold: J'aimerais plutôt savoir si vous êtes en contact direct avec les universités qui forment les enseignants. Je pense que ça doit se faire à la base. Il faut que les enseignants arrivent dans les écoles en ayant été formés à cet égard.

[Traduction]

Matthew Johnson: Oui, nous travaillons avec des candidats à l'enseignement dans les facultés d'éducation de tout le pays. Nous avons mis en place des programmes dans le cadre desquels le personnel d'HabitoMédias a parcouru le pays pour former en personne des candidats à l'enseignement. Il y a deux semaines à peine, je formais 300 candidats à l'enseignement à l'Université Lakehead à l'aide de notre matériel.

Il s'agit d'une ressource gratuite. Nous fournissons également ce matériel sur notre site Web sous forme de formation professionnelle autodirigée que les candidats à l'enseignement ou les enseignants peuvent suivre dans leur temps libre.

Luc Berthold: Le font-ils sur leurs tablettes?

La présidente: Nous devrions peut-être adopter une loi qui oblige tout le monde à lire le livre de Jonathan Haidt. Je pense que c'est une excellente idée.

[Français]

Monsieur Ntumba, vous avez la parole pour cinq minutes.

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Pour ma part, je ne suis pas si mêlé, je comprends un peu de quoi il s'agit. À un moment donné, l'État a une responsabilité. Les parents en ont une. Les experts comme ceux que nous recevons aujourd'hui en ont une aussi. Quant à l'enfant, il a des droits, mais aussi des devoirs. Moi, j'ai été élevé comme ça par mes parents. Il y a un temps où on doit fermer les écrans.

Les tablettes existent, et certaines ne sont pas équipées d'applications comme Facebook ou YouTube. Les écoles peuvent aussi faire le choix d'acheter ces tablettes et de les remettre aux enfants à l'école sans que de tels outils soient déjà installés dans ces appareils ou sans qu'ils puissent y être installés.

Croyez-vous que l'idée de commencer par l'école en ne fournissant aux enfants que des appareils sans ces outils serait une piste de solution?

Je rappelle que le Québec a interdit le téléphone cellulaire dans les écoles. Est-ce que cette mesure peut aussi contribuer à réduire le temps d'écran chez les jeunes?

Qu'en pensez-vous, monsieur Johnson?

[Traduction]

Matthew Johnson: Je ne crois pas que qui que ce soit, y compris les jeunes, pense que les élèves devraient avoir un accès illimité aux appareils numériques à l'école.

Il existe également de nombreuses preuves qui montrent qu'il vient un moment où les élèves plus âgés, notamment les adolescents du secondaire, doivent apprendre à gérer leur utilisation des appareils, car cette compétence ne s'acquiert pas comme par magie à la fin des études. Toutes ces distractions demeureront présentes lorsqu'ils poursuivront leurs études supérieures ou entreront sur le marché du travail, mais ils auront moins d'occasions de corriger leurs erreurs.

Je pense qu'il existe de nombreuses preuves qui montrent que les appareils numériques peuvent être utilisés par les élèves plus âgés pour apprendre à gérer ces distractions. Nous devons leur apprendre à les intégrer de manière saine dans leur vie, à les utiliser efficacement et à gérer les distractions liées aux médias numériques.

[Français]

Bienvenu-Olivier Ntumba: Je vais saisir la balle au bond et aborder cette question avec vous, madame Wood.

Tantôt, vous disiez que vous vouliez aussi avoir accès aux salles de classe pour des activités de prévention. Je me demandais quelle loi le gouvernement fédéral du Canada pourrait mettre en place pour le permettre, car il reste que l'enseignement est une compétence qui relève entièrement des provinces. Les lois d'encadrement mises en place ici vous donneront-elles accès aux classes? Je ne le pense pas, à moins que vous me disiez le contraire.

Cela dit, je vous explique le point que je veux faire valoir.

À 16 ans, je peux conduire une voiture en étant assisté par un adulte. À 18 ans, après avoir eu un permis probatoire pendant deux ans, j'ai accès à mon permis définitif pour conduire ma voiture.

Avoir un téléphone cellulaire permettant d'avoir accès à tout, nous l'avons dit, ça entraîne des problèmes de santé mentale. Or, la santé mentale est très importante. On en prend soin parce que c'est intangible.

N'est-il pas plus important de protéger les enfants et les jeunes en limitant leur accès à ces outils que de leur apprendre à les utiliser en bas âge?

[Traduction]

Holly Wood: Je sais que l'éducation relève de la compétence provinciale, mais la protection des enfants est une question d'intérêt national. C'est ainsi que je vois les choses. Je comprends que ce sont les gouvernements provinciaux qui mettent en place les programmes d'études, mais le gouvernement fédéral devrait collaborer avec tous les pouvoirs publics dans toutes les provinces du pays pour faire en sorte que l'éducation préventive soit offerte à l'échelle nationale.

En ce qui concerne les appareils, je comprends que les enfants veulent être sur Snapchat parce que les autres enfants y sont. Ils veulent participer aux discussions de groupe. Ils veulent publier des photos. Je comprends cela. Je comprends que vous, en tant que gouvernement fédéral, ne pouvez pas entrer dans un foyer et dire à un enfant de ne pas être sur Snapchat, mais vous pouvez examiner la réglementation, la sécurité et les contrôles parentaux liés à ces applications qui nous enlèvent nos enfants.

Sur le plan législatif, je crois que quelqu'un d'autre a souligné qu'il y a tellement de professionnels, dont Jonathan Haidt, qui se font connaître et qui disent exactement ce que nous devons faire. Pour examiner cela d'un point de vue législatif, il faut se pencher sur les recherches. Il faut parler aux chercheurs. Il faut mettre sur

pied un comité comme celui-ci qui peut se pencher en profondeur sur les types de politiques et de lois nécessaires pour y parvenir.

• (1750)

[Français]

Bienvenu-Olivier Ntumba: Merci, madame Wood.

La présidente: Merci, monsieur Ntumba.

[Traduction]

Madame Thomas, je vous cède maintenant la parole. Vous disposez de cinq minutes.

Rachael Thomas: Madame Wood, l'un des points dont vous parlez est l'importance de veiller à ce que les enfants reçoivent une très bonne éducation sur l'utilisation d'Internet, mais il y a aussi, bien sûr, des préoccupations liées à la santé mentale et de nombreuses préoccupations sociales. Il y a des préoccupations liées au genre et à la sexualité, entre autres. L'un des points dont vous parlez est l'importance de donner aux parents les outils nécessaires et d'intervenir dans les salles de classe. Vous en avez discuté plus en détail ici aujourd'hui.

L'un des points que j'aimerais que vous abordiez, si vous le pouvez — sinon, ce n'est pas grave —, c'est la manière dont les médias sociaux sont utilisés par ceux qui cherchent à attirer, à conditionner et à exploiter les jeunes. Comment cela se traduit-il dans l'utilisation des médias sociaux à ces fins?

Holly Wood: Absolument.

C'est une question difficile. Il y a plusieurs façons d'aborder le sujet.

C'est une question difficile. Il y a plusieurs façons d'aborder le sujet. L'un des points les plus importants à mes yeux concerne les faux profils et les faux comptes sur Snapchat. Les enfants reçoivent des demandes d'ami de personnes qu'ils ne connaissent pas. Ils ajoutent des personnes qu'ils ne connaissent pas. Ils échangent des snaps avec des gens qu'ils ne connaissent pas. Ils supposent qu'il s'agit simplement de membres de leur communauté ou de personnes que quelqu'un d'autre connaît. Cela a de profondes répercussions sur nos enfants. Ils s'entretiennent avec de nombreux inconnus.

Il y a aussi la culture de la comparaison, où les enfants regardent les influenceurs publier des choses qui deviennent populaires parce qu'elles obtiennent le plus de « J'aime ». Il y a tellement de choses sur les médias sociaux qui effraient nos enfants et qui les poussent à se comparer aux autres et les rendent vulnérables. Ils ne se sentent pas à la hauteur et les exploiters et les prédateurs exploitent cette vulnérabilité. Je reviendrai sur ce point avec une explication plus détaillée, mais la situation crée essentiellement un sentiment de vulnérabilité dont les trafiquants de personnes, les exploiters et les prédateurs profitent. Grâce à la présence ou au profil des enfants sur les médias sociaux, ils savent exactement où trouver ce point vulnérable.

Rachael Thomas: Je vous remercie.

Madame Holland, lorsque vous vous rendez dans un établissement scolaire et que vous enseignez ce sujet... Bien sûr, je comprends que vous enseigniez des choses différentes selon les niveaux scolaires. J'imagine qu'il y a un niveau scolaire où il convient d'aborder ce sujet. J'espère qu'il est abordé le plus tôt possible. Lorsque vous le faites, qu'enseignez-vous aux enfants?

Naomi Holland: Cette conversation s'applique à tous les niveaux et, bien sûr, elle est toujours adaptée à l'âge, mais vous devez commencer dès maintenant.

On dit que l'autobus scolaire est l'un des premiers endroits où les enfants sont exposés à la pornographie. Cela signifie que vous devez discuter avec vos enfants de ce qu'ils doivent faire lorsqu'ils voient un corps nu. Vous n'avez pas besoin de leur parler de pornographie ni de leur donner des statistiques, mais faites-le avant qu'ils ne montent dans l'autobus scolaire, c'est-à-dire à l'âge de 5 ans. Il est tout à fait possible d'avoir des conversations adaptées à l'âge avec des enfants de tous âges, y compris ceux de 5 et 6 ans. Je soulignerais l'importance de passer le moins de temps possible devant les écrans, de jouer dehors et de simplement se réunir entre amis.

Nous devons changer la culture. Nous ne pouvons pas simplement accepter que les enfants aient des écrans et, par conséquent, faire en sorte de pouvoir limiter leur utilisation et ainsi de suite. Nous devons absolument changer cette culture. Je pense qu'un jour, donner une tablette à un enfant sera considéré comme une forme de maltraitance, car cela revient à laisser la technologie remodeler son cerveau. À un jeune âge, essayez de les éloigner autant que possible des écrans, mais posez-leur aussi des questions sur les sites qu'ils visitent afin de comprendre où ils en sont et de leur apprendre à repérer les signaux d'alarme. Les signaux d'alarme sont les personnes trop amicales, les personnes que vous ne connaissez pas et qui, tout à coup, vous trouvent formidable, veulent savoir vos activités et vos plats préférés et veulent tout savoir sur vous. Ce sont des signaux d'alarme. Lorsque ces personnes demandent de poursuivre la conversation ailleurs, c'est un signal d'alarme.

Les enfants sont fantastiques. Ils n'ont pas peur de tout ce qui nous effraie. Ils ont soif de connaissances. Ils n'acquièrent pas ces connaissances à la maison. Ils ne les acquièrent pas à l'école. Vous avez besoin de défenseurs comme nous, qui peuvent leur fournir des informations adaptées à leur âge d'une manière qui ne leur fait pas craindre Internet, mais qui les pousse à repenser au temps qu'ils y consacrent. Vous pouvez également leur parler de la dopamine. Ils ont besoin de savoir tout cela. Ils le ressentent déjà, mais ils ne savent pas comment l'exprimer. Nous devons les aider à comprendre ce que c'est. Les yeux ne peuvent pas voir ce que le cerveau ignore. Nous devons leur parler de leur cerveau afin qu'ils puissent reconnaître les comportements néfastes lorsqu'ils les ressentent.

• (1755)

Rachael Thomas: Madame Coulter, avez-vous quelque chose à dire sur ce sujet?

Natalie Coulter: J'aimerais dire quelques mots sur le fait que, même si je pense que beaucoup de choses très intéressantes ont été dites, je conviens tout à fait que les jeunes sont très intelligents. Ils sont très enthousiastes. Ils veulent savoir beaucoup de choses.

Rachael Thomas: Je suis désolée. Je vais juste préciser ma question. Ma question est la suivante: quel est le processus par lequel les jeunes sont exploités, c'est-à-dire attirés dans un piège pour finalement être exploités? Comment cela se produit-il?

Natalie Coulter: Je ne sais pas exactement comment cela se produit, mais je pense que nous devons examiner la technologie elle-même, les aspects de chaque plateforme individuelle et les affordances de la plateforme qui permettent à ces choses de se produire. Je pense qu'il est vraiment problématique de laisser aux parents, voire aux enfants eux-mêmes, le soin de contourner ces choses. Je pense que chaque plateforme est conçue de manière légèrement dif-

férente, mais il y a beaucoup d'éléments dans les plateformes elles-mêmes qui permettent à ce genre de choses de se produire, et je pense que nous devons créer... Les plateformes n'ont jamais été conçues pour les jeunes. Elles ont été créées pour les adultes, sans jamais tenir compte des jeunes. Nous devons prendre du recul et réfléchir à la manière dont nous pouvons inclure les jeunes dans la recherche de solutions qui permettront de concevoir des fonctionnalités de ces plateformes de manière à répondre à leurs besoins et à assurer leur sécurité. Nous devons mener de nombreuses discussions avec ces différentes plateformes et entreprises et elles doivent être intégrées à notre politique.

Rachael Thomas: Vous voulez dire la sécurité dès la conception.

Natalie Coulter: C'est la sécurité dès la conception, oui. C'est exactement ça. Il faut aussi faire participer les jeunes aux discussions sur la sécurité dès la conception. Actuellement, ils en sont exclus.

La présidente: Je vous remercie.

Monsieur Myles, vous avez maintenant la parole. Vous disposez de cinq minutes.

David Myles (Fredericton—Oromocto, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Merci tout le monde de cette discussion très intéressante.

Tout comme M. Champoux, je suis plus inquiet que je l'étais au début de l'étude. J'ai deux jeunes enfants. J'adorerais avoir une idée des résultats positifs. Commençons par là. Vous avez évoqué des programmes de sensibilisation qui ont été donnés à certains endroits, mais il n'a pas vraiment été question de résultats statistiques, qui nous permettraient de savoir où ces programmes ont bel et bien fait changer des comportements.

Matthew Johnson: Nous n'avons pas de résultats par province ou territoire. C'est entre autres pourquoi il faudrait une politique nationale: pour définir des normes et bien cerner les pratiques exemplaires. Il existe cela dit des données d'évaluation sur certains de nos propres programmes. Nous avons établi dans quelle mesure ils permettent d'élargir les connaissances, de gagner en efficacité et de donner aux jeunes l'assurance qu'ils savent quoi faire dans une situation à risque ou en présence de contenu inapproprié ou haineux en ligne, de manière à ce qu'ils se sentent à l'aise de ne pas se laisser faire et de rehausser les normes sociales dans leurs milieux.

Il a déjà été question de la désinformation et de la désinformation, et nous avons beaucoup de données là-dessus. Cependant, elles ne sont pas réparties par province ou par territoire. On ne peut pas les appliquer à l'échelle du pays ou même à une province ou à un territoire.

David Myles: Qu'en est-il de la Finlande ou de l'Angleterre? Voilà de quoi je parle: les autres pays qui misent là-dessus depuis longtemps. Peut-on conclure que leurs programmes ont responsabilisé les utilisateurs? Existe-t-il des statistiques sur leur efficacité?

Kathryn Ann Hill: En effet, il y a des données très utiles sur la résilience en provenance de la Finlande, plus précisément à l'égard de la désinformation et de la désinformation. Les programmes influent vraiment sur la perception des médias, des nouvelles et de l'information. C'est une question de pensée critique. Il y a d'excellentes données en provenance de la Finlande.

Le Royaume-Uni commence pour sa part à recueillir des données très intéressantes. Les résultats sont très bons là-bas en ce qui concerne les interventions et les pratiques exemplaires, dont on commence à mesurer les retombées. Les résultats sont prometteurs.

Il y a quelques autres pays qui sont en train de définir des paramètres afin d'établir une base de référence. Pour constater des changements, il faut d'abord mesurer. Il faut tout tirer au clair pour avoir l'assurance qu'on mesure quelque chose de concret au lieu de simplement constater que beaucoup de personnes ont telle ou telle impression. Nous tenons à faire preuve de rigueur dans nos travaux.

Pour ce qui est des attentes, nous menons depuis 2000 une étude intitulée « Jeunes Canadiens dans un monde branché », à raison de 1 phase tous les 5 ans environ, depuis une vingtaine d'années. Nous nous sommes entretenus avec 5 000 jeunes. Durant la plus récente phase, nous avons discuté de leurs expériences. Ils répondent avec brio à nos plus de 100 questions. C'est une étude d'envergure qui est soumise aux règles d'éthique de l'université. D'après les réponses relatives au contenu préjudiciable, par exemple, les jeunes dont la famille ou le tuteur s'intéresse à ce qu'ils font en ligne... S'ils ont un appareil, ils doivent l'utiliser à la maison ou dans la cuisine, en présence d'adultes. Les parents n'observent pas tout ce que les jeunes font sur leurs écrans; il s'agit simplement de faire les choses au grand jour et d'en discuter. La réduction du contenu préjudiciable avoisine les 80 %. Certains n'en voient pas du tout.

Nous avons ainsi pu déduire que lorsque les enfants évoluent dans un milieu où les adultes s'intéressent à eux et à ce qu'ils font sur les appareils, en établissant des règles adaptées à leur âge et à leur degré de maturité, où ils discutent de tout ça ensemble, ça fait toute la différence au chapitre de la prévention et de l'expérience.

● (1800)

Matthew Johnson: Le même projet de recherche révèle que gérer l'expérience en ligne des enfants strictement au moyen de stratégies techniques a l'effet contraire. Lorsqu'on se contente d'utiliser des choses comme des logiciels de surveillance, les enfants ont davantage d'expériences négatives et ils adoptent des comportements plus risqués.

David Myles: Est-ce que c'est la même chose pour l'abstinence? Qu'en est-il par exemple des restrictions en fonction de l'âge? Lorsque quelqu'un se rebelle, il risque davantage... alors que dans un contexte éducatif... Je pense que là où nous avons tous du mal, c'est... On a déterminé que les algorithmes ne tiennent pas compte du bien-être des enfants. Nous le savons tous. C'est donc une question de degré d'exposition. Il faut savoir comment exposer les enfants aux écrans et à quel moment. Y a-t-il une règle absolue ou est-ce que c'est une question de sensibilisation? Les témoins, aujourd'hui, ne semblent pas être tout à fait du même avis. Certains disent qu'il faut une règle absolue en interdisant carrément les écrans, alors que d'autres...

Pouvez-vous m'en dire un peu plus à ce sujet?

Matthew Johnson: Les données montrent en effet que les restrictions excessives peuvent avoir des effets pervers, car elles incitent les jeunes à prendre davantage de risques tout en les privant d'expériences positives, de l'enrichissement et de la sensibilisation dont ils ont besoin, que ce soit à l'école ou à la maison.

Je répète qu'il n'y a pas de recette magique, quel que soit l'âge. Il n'y a aucun moment où les enfants ou les adultes deviennent tout à coup capables de gérer les risques. Il faut qu'ils aient la possibilité de commettre des erreurs en toute sécurité.

Notre approche s'inspire ouvertement de celle qui est adoptée depuis une dizaine d'années pour les terrains de jeux: il ne s'agit plus de les rendre le plus sûrs possible, mais plutôt aussi sûrs qu'il le faut. Au lieu d'éliminer tous les risques imaginables, on laisse les enfants prendre des risques appropriés tout en retirant les éléments dangereux qu'ils ne sont pas prêts à gérer ou qu'ils sont carrément incapables de gérer étant donné qu'ils n'ont pas conscience du danger.

David Myles: Mon temps de parole est-il écoulé?

La présidente: Oui, désolée.

C'est un excellent point, monsieur Johnson. Je me rappelle les terrains de jeux très dangereux de mon enfance. Le tourniquet nous faisait revoler.

[Français]

Monsieur Bonin, je vous souhaite la bienvenue au Comité. Vous avez la parole pour cinq minutes.

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Merci, madame la présidente. C'est avec plaisir que je me joins au Comité aujourd'hui.

Ma première question s'adresse aux gens d'HabitoMédias.

Au sujet de la radicalisation, quels seraient les indices ou les signes, voire les comportements, que les parents ou les professeurs pourraient détecter afin d'intervenir? Est-ce déjà catégorisé? Y a-t-il des outils pour les enseignants, par exemple, afin qu'ils détectent ça plus facilement?

● (1805)

[Traduction]

Matthew Johnson: Ce n'est pas forcément facile de reconnaître la radicalisation dès le départ. De toute évidence, les enfants sont les plus susceptibles d'en manifester des signes évidents, puisqu'ils n'ont pas nécessairement l'expérience voulue pour arriver à la dissimuler. Comme d'autres témoins l'ont dit tantôt, il est hélas devenu courant pour les enseignants, de même que pour les parents, d'entendre les jeunes tenir des propos qui révèlent un début de radicalisation.

Malheureusement, la radicalisation commence souvent de manière imperceptible. Il s'agit d'abord de contenu conçu pour ne pas choquer, pour ne pas indigner d'emblée, mais plutôt pour apparaître raisonnable à première vue. C'est ainsi que ça commence: graduellement, les mouvements haineux et souvent aussi les algorithmes présentent aux jeunes, comme à n'importe qui d'autre, du contenu de plus en plus extrême.

On sait par ailleurs que tout le monde ne se radicalise pas au même rythme. C'est une semence qui ne peut pas prendre racine en l'absence d'un terreau fertile. Il y a des méthodes pour préparer les gens à reconnaître la radicalisation pour mieux y résister et à comprendre en quoi les messages véhiculés sont faux et préjudiciables.

[Français]

Patrick Bonin: Je pense que vous avez mentionné que certains jeunes qui utilisent les médias sociaux sont en contrôle et en tirent une grande satisfaction, alors que d'autres, plus vulnérables, vont avoir des difficultés.

Que faut-il faire dans le cas de ceux qui ne sont pas en contrôle et qui sont plus vulnérables? Comment faisons-nous pour savoir si nos propres enfants sont en contrôle ou pas, par exemple? Ce n'est pas évident à déterminer.

[Traduction]

Matthew Johnson: C'est entre autres pour cette raison que nous nous opposons fortement à ce que le problème soit présenté comme une dépendance. Les gens se sentent alors moins en contrôle, comme s'ils étaient impuissants face à l'appareil ou à l'application. Nous misons plutôt sur ce qui est le plus efficace selon les travaux les plus récents, c'est-à-dire considérer les choses sous l'angle des habitudes. Lorsqu'on est conscient de ses habitudes, on peut volontairement choisir de les changer.

C'est là-dessus que nous basons nos programmes, y compris celui que nous venons de lancer en collaboration avec Santé mentale en milieu scolaire Ontario. Les gens ont ainsi l'impression qu'ils peuvent changer les choses. Ils sont mieux à même de réfléchir à leur relation aux écrans et de reconnaître ce qui est ou non efficace dans leur utilisation actuelle, ce qui leur permet le cas échéant d'effectuer des changements concrets.

Nous savons par contre que l'effet positif ou négatif du sentiment de contrôle ou d'absence de contrôle n'a aucune corrélation avec le temps passé avec les écrans ou ses autres conséquences. Même quand on passe peu de temps en ligne et même en l'absence d'autre conséquence négative, avoir l'impression de n'exercer aucun contrôle a des répercussions négatives sur la personne.

La présidente: Monsieur Diotte, c'est à votre tour, pour cinq minutes.

Kerry Diotte: Merci beaucoup.

Je reviens à Mme Holland.

Tout le monde ici présent convient que les enfants semblent passer beaucoup trop de temps sur les médias sociaux. Pouvez-vous résumer ce que les politiciens ou les organismes de réglementation fédéraux pourraient faire pour les en sevrer ou les sensibiliser? Que pouvons-nous faire? On a parlé du fait que ça relève de la compétence provinciale par rapport aux écoles et patati et patata. Comment envisagez-vous la réglementation de tout cela? Que pourrions-nous faire, concrètement?

Naomi Holland: Il m'apparaît utile de garder l'œil sur ce qui se passe en Australie, où on vient d'interdire les médias sociaux aux personnes de moins de 16 ans. Je pense que l'expérience là-bas sera très instructive.

Il faut se rendre compte que les sociétés technologiques convoitent les jeunes, car ils constituent un énorme marché. Elles se soucient de leurs profits, pas de l'intérêt des jeunes. Or, je constate que HabiMédias — du moins, si j'étais sur le bon site et que j'ai cliqué sur le bon lien — est financé par Meta, TikTok et YouTube. Je trouve que c'est important de le signaler. Les sociétés technologiques ont un objectif. Elles convoitent nos enfants.

Je pense qu'il devrait y avoir des limites. Trop de parents donnent un écran à leur enfant juste pour le garder tranquille quelques instants. En réalité, il restera tranquille pendant 10 ou 12 heures. Ce n'est pas bon pour son cerveau. Nous ne voulons pas tout contrôler, tout limiter et rendre l'enfance malheureuse. Nous voulons gagner du temps pour laisser le cerveau se développer sans montée rapide et soudaine de dopamine ni exposition aux algorithmes et à du contenu à caractère sexuel. Même les dessins animés sont conçus

de manière à libérer de la dopamine. Les cerveaux sont reprogrammés.

Pour en revenir plus précisément à votre question, je trouve absolument essentiel d'adopter des lois qui ne ramènent pas tout aux parents. Il faut faire quelque chose. C'est comme pour la cigarette. C'est comme pour l'alcool. Il faut fixer des limites. C'est comme pour les ceintures de sécurité. Il faut installer des ceintures de sécurité dans les médias sociaux et dans les autres secteurs technologiques accessibles aux enfants. Les enfants bénéficient d'un accès trop large. Il y a des liens qui mènent tout droit à des sites pornographiques. Les enfants sont exposés à du contenu très cru dès le plus jeune âge, sans savoir quoi faire ni comment réagir. Ce n'est pas aux parents de se faire pointer du doigt pour ça. Il faut des structures. Il faut des balises. Il faut des limites. Les sociétés technologiques doivent répondre de leurs décisions. Actuellement, elles n'assument aucune responsabilité et elles ne sont pas du tout incitées à rendre leurs programmes plus sûrs.

On peut lire dans un article du magazine *Time* paru il y a trois jours à peine que, selon l'ancienne responsable de la sécurité des contenus sur Instagram, l'entreprise applique une règle des 17 fautes, c'est-à-dire qu'il faut 17 signalements pour trafic sexuel avant qu'un compte soit supprimé. Les gens là-bas savent que c'est préjudiciable, mais ils n'appliquent malgré tout aucune mesure efficace pour protéger les jeunes utilisateurs. Je pense qu'il faut le savoir et dénoncer cette situation.

• (1810)

Kerry Diotte: Je vous remercie.

Madame Hill et monsieur Johnson, je vous pose la même question: grosso modo, que pouvons-nous faire? J'ai déjà dit qu'il faut éviter de surréglementer et de dicter quoi que ce soit aux parents. Logiquement, comment pouvons-nous légiférer pour le bien des enfants?

Matthew Johnson: Je pense que le principal, c'est de se baser sur des données de qualité. Il revient aux experts du domaine de tracer la ligne entre la surréglementation et la sous-réglementation, aux personnes qui mènent des recherches sur les répercussions. C'est autrement plus complexe que ce que beaucoup de livres et de personnalités populaires le laissent entendre. Nous en sommes encore à cerner les divers éléments des médias sociaux qui sont susceptibles d'avoir des effets positifs ou négatifs. En quoi ces effets diffèrent-ils d'une personne à l'autre? En quoi diffèrent-ils entre les divers groupes d'âge? Comment influent-ils sur la manière dont les jeunes et les moins jeunes utilisent les outils?

Je ne pense pas qu'on puisse dire spontanément qu'il y a une seule ligne. Le principal, par contre, lorsque celle-ci sera définie — et nous n'avons absolument rien contre l'idée de le faire par voie réglementaire —, il faudra que ce soit en se basant sur des recherches scientifiques en bonne et due forme.

Kathryn Ann Hill: Sur la question de ce qu'on peut faire, concrètement, dans le milieu familial, il y a beaucoup de ressources pertinentes. Tous les témoins, si je ne m'abuse, conviennent qu'il faut garder les appareils hors de la chambre à coucher et que les jeunes doivent toujours les utiliser en présence d'adultes. Il faut une espèce de contrat familial pour s'entendre sur les modalités d'utilisation des appareils que tout le monde doit respecter. Il faut parler de bien-être dans la sphère numérique. En quoi consiste l'équilibre? À quoi ressemblent les habitudes inquiétantes? Comment les remplace-t-on par quelque chose de plus sain?

Nous voulons que les enfants jouent dehors. Nous voulons qu'ils mordent dans la vie. Nous voulons que les réseaux sociaux fassent partie de leur univers en tant qu'outils technologiques qu'ils doivent apprendre à utiliser pour survivre dans le monde moderne et réussir leur vie d'adulte. Il y a beaucoup de ressources à ce sujet.

Je signale d'ailleurs qu'il y a...

• (1815)

La présidente: Je suis désolée, mais le temps imparti pour cette question est écoulé.

Cela dit, je vais exercer ma prérogative, comme présidente, pour poser une brève question. Votre témoignage en particulier, madame Holland, m'a beaucoup fait penser à... Je suis allée cette année à la Commission de la condition de la femme, aux Nations unies. La salle était remplie de législateurs du monde entier. Je doute qu'il y ait un pays qui a résolu le problème ou qui l'a bien en main. L'inquiétude était carrément palpable dans la salle. Dans le monde entier, les enfants et les adolescents sont de plus en plus malades physiquement. Ils sont tellement exposés en bas âge à la pornographie qu'ils ne savent pas comment entretenir une relation sexuelle saine. En conséquence, sur le plan physique, il y a des maladies qui se répandent dans le monde entier.

Avez-vous de brèves réflexions à ce sujet, madame Holland?

Naomi Holland: Voulez-vous dire des maladies physiques? En effet, je pense qu'on constate entre autres que les enfants passent tellement de temps dans l'univers virtuel qu'ils ne savent plus comment évoluer dans le monde réel. Je veux dire, il suffit d'essayer d'avoir une conversation avec un enfant ou de le regarder dans les yeux. Avoir autant accès aux écrans ne leur apporte rien de positif. Le contenu est déjà préjudiciable, mais en plus, c'est en soi un comportement qui n'a rien de constructif. On met les enfants sur la voie de l'échec. Il y a tellement de garçons de nos jours qui décrochent du collège ou de l'université. Ils vont là-bas pour se lancer dans la vie. Leurs parents se disent que c'est fantastique de faire des études postsecondaires. Cependant, qu'arrive-t-il par la suite? Les jeunes sont incapables de se débrancher, alors ils rentrent au bercail quelques mois plus tard. Ils regardent de la porno ou ils jouent à des jeux vidéo toute la nuit. Ils coulent leurs cours, alors ils décrochent et ils reviennent chez leurs parents. Il y a des ramifications à long terme.

Si nous prenons l'avenir de nos enfants et de notre génération au sérieux, nous devons... Avant tout, il faut absolument retarder l'accès aux écrans. On sait que les appareils ont un effet accoutumant, alors n'ayons pas peur de fixer des limites. Les appareils sont très accoutumants. Peut-on juste faire vivre aux enfants une enfance dont ils n'auront pas à se remettre? On donnera ainsi le temps à leur cerveau de se développer un peu plus. Ils pourront ensuite prendre des décisions difficiles et fixer eux-mêmes leur temps d'écran et leur horaire d'utilisation. Entretemps, pendant qu'ils sont à la maison et que leur cerveau se développe, pourquoi ne pas protéger leur cerveau en leur donnant une enfance saine et normale, aussi près que possible de celle que nous avons connue? Ce sera bon pour eux sur le plan social. Ce sera bon pour leur avenir. Ils seront mieux outillés pour devenir de bons parents. Nous ne voulons pas que nos petits-enfants soient élevés par des parents accros aux écrans.

La présidente: Merci.

Monsieur Carolo, avez-vous aussi des réflexions à ce sujet?

Humberto Carolo: J'en ai. Déjà, je rappelle à tout le monde pourquoi les jeunes accèdent aux plateformes et aux médias so-

ciaux: c'est pour trouver du soutien, cultiver un sentiment d'appartenance et se construire, étant donné qu'ils sont incapables de faire dans la vraie vie, dans leurs milieux de vie. Il y a de moins en moins de programmes communautaires et d'aides à la santé mentale à leur intention, avec les répercussions que l'on connaît.

C'est d'ailleurs un domaine où l'État peut aussi changer la donne en injectant des fonds dans les aides communautaires afin que les jeunes qui ont besoin d'être pris en main, qui se sentent vulnérables ou qui veulent faire partie de quelque chose, se faire des amis et socialiser puissent le faire en personne, dans leur milieu. On ne doit pas leur retirer du jour au lendemain ce qui, dans bien des cas, constitue leur unique source de soutien et d'interaction. Ce n'est pas en les privant de téléphone et en leur interdisant les médias sociaux qu'on règlera le problème. Il faut investir dans les programmes communautaires. L'État est en mesure de changer la donne.

Je dirais également que, tout comme dans le domaine de l'environnement, il faut soumettre les sociétés technologiques à un code de conduite sévère, exiger un minimum d'acceptabilité sociale. On s'occupe des problèmes après que les entreprises ont causé des préjudices. Pourquoi ne cherche-t-on pas à faire évoluer la technologie en misant d'office sur la sécurité, l'aspect rassembleur et l'absence de préjudice? Pourquoi ne pas intégrer des mécanismes de contrôle dès la conception des produits et des plateformes? Il faut faire mieux. Je pense que l'État est aussi à même d'inciter les plateformes et les sociétés technologiques à travailler main dans la main avec divers organismes, comme ceux qui sont représentés ici aujourd'hui, en ce qui concerne la sensibilisation, la prévention, la responsabilisation et les politiques. C'est nous qui sommes les experts. Nous savons comment nous y prendre sur le terrain. Les entreprises devraient se concerter avec nous et apporter un soutien à nos organismes à cet effet, de manière à ce que les jeunes cessent d'être exposés à du contenu préjudiciable.

Voilà quelques champs d'action où l'État pourrait changer la donne.

• (1820)

La présidente: Vous voulez dire tous les États, partout, n'est-ce pas?

Monsieur Myles, je suis désolée d'avoir retardé votre intervention. C'est à vous, pour cinq minutes.

David Myles: Il n'y a pas de quoi. C'étaient d'excellentes questions.

Je pense que je vais poursuivre un peu sur cette lancée. Je reviens tout de suite à M. Carolo.

Je me demande, puisqu'il est question de réglementer les sociétés technologiques, si vous pensez qu'il serait possible de regarder sous le capot de l'algorithme, pour ainsi dire. Ça me semble diablement complexe. C'est ce que j'ai du mal à comprendre. Le problème, c'est beaucoup l'algorithme lui-même, vu ce à quoi il répond, sans oublier, comme on l'a déjà dit, qu'il ne tient pas compte du bien-être des enfants. Comment peut-on s'y retrouver dans le système s'il n'est pas possible d'aller voir sous le capot pour dire que telle ou telle chose ne devrait pas être permise? C'est vrai qu'à un moment, il faut faire face à la musique, mais à quel âge? C'est vraiment un débat pertinent.

Humberto Carolo: Je pense qu'il faut prendre la question par l'autre bout en parlant plutôt des avantages qu'il y a à trouver des solutions. Pour prévenir les préjudices en question, les gouvernements, les éducateurs et les organismes comme les nôtres doivent considérer l'industrie technologique comme une partenaire.

S'il s'agit d'analyser la création et la mise en place des algorithmes ainsi que la conception des outils d'intelligence artificielle de manière à bien faire les choses dès le départ, alors oui, tout le monde est gagnant. Il faut appeler l'industrie technologique à être une bonne partenaire afin de chercher des solutions de concert.

En effet, il faut s'y prendre dès le plus jeune âge, c'est indéniable. Je n'insisterai jamais assez là-dessus. On explique aux enfants comment traverser la rue en toute sécurité et comment bien rouler à bicyclette. On leur apprend à ne pas parler avec les inconnus. Avant même d'envisager de leur donner un téléphone, parlons-leur donc de sécurité et de civisme dans la sphère numérique, dès que possible et d'une manière adaptée à leur âge. Priver les jeunes de téléphone, d'appareils mobiles et d'accès à la technologie n'apportera rien.

David Myles: Je vous remercie, monsieur Carolo.

Je vais partager mon temps de parole avec Mme la députée Royer.

[Français]

Zoe Royer: Merci.

[Traduction]

J'ai une question pour Mme Wood.

Vous dites que l'éducation jusqu'à la fin du secondaire relève des provinces, mais que la protection des enfants relève du gouvernement fédéral. Pour ma part, j'estime qu'il y a des domaines qui concernent les deux à la fois, comme notre idée de rendre le Programme national d'alimentation scolaire permanent. Ce programme gouvernemental vise les élèves jusqu'à la fin du secondaire et il est extrêmement utile aux familles canadiennes.

Je suis convaincue que vous êtes au courant des efforts du gouvernement dans le dossier du projet de loi C-63, Loi sur les préjudices en ligne. Vous êtes une experte. Selon vous, quelle partie de ce projet de loi cadrerait le mieux avec ce que vous jugez nécessaire pour bien protéger les jeunes?

Holly Wood: Je garde l'œil sur tous les projets de loi fédéraux. Celui-là est mort au Feuilleton lorsque la campagne a été déclenchée.

Je serais ravie de fournir des explications par écrit à ce sujet. Je pense que le message le plus important, c'est que l'inconnu au terrain de jeux ne représente plus autant un danger que celui qui se trouve dans la poche des enfants. Pour ce qui est des préjudices en ligne, ils prennent diverses formes d'une personne à l'autre. C'est peut-être pour cette raison que c'est aussi difficile d'essayer de couvrir le tout sur papier pour en faire des politiques.

Néanmoins, je serais ravie de vous expliquer par écrit tous les éléments que j'approuve et, plus précisément, ceux qui brillaient par leur absence, de faire des suggestions pour l'avenir, quoi.

Zoe Royer: Oui, ce serait fantastique que vous nous soumettiez un mémoire par Internet.

J'aimerais aussi prendre un court instant pour vous interroger sur toute la question de l'authentification des profils au moyen de pièces d'identité officielles. Pensez-vous que c'est un moyen vraiment efficace d'éviter l'établissement de relations parasociales et de contrer la falsification de profils en ligne?

Holly Wood: C'est efficace, à condition de bien s'y prendre. Je sais qu'il faut absolument protéger la confidentialité, mais je pense que la technologie a tellement évolué que c'est possible. C'est possible d'authentifier les profils avec un strict minimum de renseignements.

Il ne faut pas se le cacher: notre vie entière se trouve déjà sur notre téléphone, alors quels renseignements serait-il possible de récupérer à même un téléphone, en toute sécurité et en toute confidentialité, afin de créer une pièce d'identité numérique, si ce n'est des renseignements qui ont déjà été révélés en ligne?

● (1825)

[Français]

Zoe Royer: Merci.

[Traduction]

La présidente: Je ferai un suivi auprès de Mme Woods au sujet du complément à son témoignage qu'elle propose de nous courriel. J'en profite d'ailleurs pour signaler aux témoins que s'il leur venait des idées ultérieurement ou qu'il y avait autre chose qu'ils auraient voulu nous communiquer, ils peuvent envoyer un courriel au greffier. L'information sera transmise aux membres pour la préparation du rapport d'étude.

Je vous remercie de tout cœur de votre participation à cette étude aussi troublante que passionnante.

Je prends toutefois un instant pour signaler aux membres qu'il y a encore de nombreux témoins que nous n'avons pas encore invités pour l'étude, dont l'Association médicale canadienne. Les membres aimeraient-ils que nous poursuivions l'étude au cours de la nouvelle année? Est-ce que nous attendons le retour de M. Champoux pour en discuter?

Nous y reviendrons au cours de la prochaine réunion. Néanmoins, prenez le temps de vous demander s'il serait utile de consacrer quelques réunions de plus à la question. À vrai dire, ça me semble tout à fait nécessaire.

Une fois de plus, je vous remercie tous d'avoir pris le temps d'être ici. Je considère que la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>